



MOTION B - UTOPIA

Congrès de Dijon du Parti Socialiste

Avertissement au lecteur-militant : les raisons d'une motion

Ceci n'est pas seulement un texte de motion, c'est aussi un texte militant. Le congrès de Dijon est une occasion précieuse de renouveler le discours socialiste, de formuler un nouveau projet de civilisation. **Nous vous proposons donc un idéal de société en rupture avec la logique capitaliste et fixant un cap politique clair pour le parti socialiste.**

Utopia porte une motion dans le but d'**enrichir le débat d'idées au sein du Parti Socialiste**, et pour démontrer qu'il est encore possible de formuler une alternative au système dominant sans retomber dans les clivages idéologiques du passé. **Notre projet s'inscrit dans le long terme, dans une perspective internationale.** Le combat pour une société plus juste, plus harmonieuse, plus respectueuse de son environnement et des générations futures se gagnera avec tous les peuples du monde, mais il sera long, c'est pourquoi **nous devons voir loin, ensemble, et adopter une démarche politique adaptée.**

Nous n'aborderons pas ici les questions de personnes ou de pratiques. À l'heure de bâtir le projet socialiste du XXI^e siècle, le véritable enjeu de notre congrès est ailleurs. Certes les projecteurs se sont portés sur les statuts et la rénovation du parti, mais ces questions de court terme ne doivent pas conduire à une dépolitisation de nos débats et nous écarter ainsi des vrais choix. Utopia, en européen et mondialiste, considère que le PS doit se penser dès aujourd'hui comme la section française d'un véritable Parti Socialiste Européen, cadre pertinent de notre expression politique.

D'autres motions sont soumises au vote des adhérents pour ce congrès. **Nous respectons leur identité, leur expression et leurs représentants, mais nous revendiquons notre différence.** Au-delà des critiques du système actuel et des propositions souvent pertinentes contenues dans les autres textes, seul Utopia propose un véritable projet alternatif à même de donner du sens à l'engagement socialiste.

Notre motion n'est pas une ébauche de programme de gouvernement, dont l'équilibre devrait plaire aux commentateurs et le réalisme, à l'électorat. Nous ne sommes pas en campagne mais en congrès. Pour autant, **nous considérons que nos propositions peuvent et doivent être mises en œuvre.** La plupart d'entre elles sont une réalité dans d'autres pays, notamment dans certains pays du Nord de l'Europe.

Notre texte s'adresse à des militants politiques. Il porte un projet socialiste et le présente pour le voir se diffuser le plus largement possible dans le parti, et au-delà. Choisir Utopia signifie garder confiance dans le politique, ne pas s'accommoder du réel, façonner son avenir et changer l'ordre établi.

Bonne lecture.

Sommaire

Sommaire	2
Vers un nouveau modèle de société	3
1 - Une société libérée de l'emprise du travail	6
1-1 Un autre rapport au travail	6
1-2 Une protection sociale universelle	7
1-3 Un accès inconditionnel aux besoins fondamentaux.....	8
et un service public fort	8
1-4 Une nouvelle réduction du temps de travail.....	10
2 - Des solidarités renouvelées et renforcées	12
2-1 Plus de solidarités dans l'entreprise et le monde du travail	12
2-2 L'accès aux savoirs pour tous	14
2-3 Le temps des femmes : pour une démarche féministe	20
2-4 Inscrire la sécurité dans le cadre d'un projet de société.....	22
3 - Un projet de société pour l'Europe et le monde.....	25
3-1 Construire l'utopie européenne	25
3-2 Construire l'utopie planétaire.....	33
Conclusion.....	38

Vers un nouveau modèle de société

Le congrès de mai 2003 à Dijon sera sans doute l'un des plus importants de l'histoire des socialistes depuis le congrès d'Épinay de 1971.

L'enjeu : **saurons-nous apporter des réponses à la crise de sens que traversent les socialistes depuis près de 20 ans ?** Saurons-nous renouer avec l'exigence de progrès et de transformation de la société ? Saurons-nous présenter aux Français, aux Européens et aux peuples du monde un projet porteur de valeurs humanistes et universalistes ?

Trop de socialistes sont aujourd'hui prisonniers d'un cadre d'action à horizon rapproché, et tiennent pour acquis les fondements du capitalisme. La querelle imposée au sein de la famille socialiste, entre « anciens » et « modernes », ne doit pas structurer le débat qui s'engage. Nous refusons de nous inscrire dans cette alternative, car ni les uns, ni les autres, ne remettent en cause **le dogme de la richesse productiviste et l'idéologie du travail qui fondent la logique du capitalisme.**

Nous devons nous interroger sur ce qui fonde notre identité, ce qui commande notre engagement collectif et ce qui guide notre action, autrement dit **sur ce que signifie être socialiste aujourd'hui.** Cette réflexion nous semble primordiale, nous l'avons engagée en toute indépendance, et nous souhaitons aujourd'hui la partager. **Nous entendons créer les conditions d'un débat ouvert pour construire ensemble un projet collectif,** seul capable de redonner du sens à notre engagement.

Refusant d'accepter les inégalités et l'injustice, les socialistes se sont historiquement donnés pour ambition de transformer en profondeur la société. Nous devons conserver cette ambition.

Notre horizon politique ne peut se limiter à l'échéance d'une mandature. Nous devons définir un véritable projet de société, forcément pensé à long terme, qui implique une rupture avec la logique du capitalisme.

Nous sommes convaincus qu'il nous faut revenir aux sources mêmes de notre identité socialiste. Profondément humanistes, les socialistes n'ont d'autre dessein que de permettre et d'assurer le bien être collectif.

Parce que nous refusons une société où la compétition et l'individualisme sont devenus la règle, nous préférons mettre en avant le citoyen, comme maillon de la communauté humaine. Attachés au « bien vivre ensemble », **nous devons œuvrer pour que l'épanouissement individuel aille de pair avec l'épanouissement collectif.** L'objectif de l'approfondissement du lien social doit donc être au cœur de notre projet de société. C'est l'ambition que nous nous fixons.

Or, notre société ne répond pas à cette double exigence. Les considérations économiques ne trouvent plus de frontières et la « rationalité économique » tend à régir une part toujours plus importante de notre existence.

Face à cela, **nous optons de manière radicale** pour un développement pluriel de nos sociétés, **pour une mise en valeur du monde qui ne se réduise pas à la production et à la consommation.**

La société n'a pas pour unique finalité de produire des biens et des services. L'augmentation de la production et de la consommation ne saurait être considérée comme le seul indicateur de richesse et de bien-être pertinent d'une société.

La société n'est pas une entreprise qui aurait simplement à reproduire chaque année un plus gros chiffre d'affaires : or, c'est ce que voudraient nous faire croire non seulement l'indicateur utilisé pour mesurer « la richesse » de notre société, le Produit Intérieur Brut, mais aussi les injonctions politiques quotidiennes : « il faut consommer plus, il faut produire plus... »

Notre comptabilité nationale n'est effectivement qu'une vaste comptabilité d'entreprise avec des entrées et des sorties qui laisse dans l'ombre l'avenir de notre patrimoine collectif. Lorsque nous produisons, ou lorsque notre PIB s'accroît, il est tout à fait possible que cet enrichissement-là s'accompagne d'évolutions positives de l'état de santé de la population, de l'amélioration de l'état des ressources naturelles, des conditions de travail ou de degré de solidarité existant à un moment donné de la société.

Mais le contraire est tout à fait possible aussi et de cela nous ne tenons aucun compte. Ainsi, nous pourrions très bien nous retrouver un jour avec un énorme PIB, un très fort taux de croissance et un nombre extrêmement élevé de morts, une société totalement atomisée, des conditions de travail considérablement dégradées, un patrimoine naturel dévasté...

Rompons avec la conception d'une richesse dont l'unique indicateur serait le PIB. Substituons à l'objectif de croissance celui de « développement », **utilisons de nouveaux indicateurs pour mesurer les vrais progrès de nos sociétés.**

La répartition des biens, des revenus, l'accroissement du niveau d'éducation et de santé de l'ensemble de la population, la capacité à maîtriser la violence, l'accès et la qualité des services publics, la vitalité de la vie sociale et démocratique, le respect de l'environnement, la maîtrise par les individus de leur temps, la qualité de vie, la sécurité économique... sont les vrais indicateurs d'une société « riche ».

De même, face à la mondialisation, nous préférons construire ensemble un autre projet de « civilisation ». Ce véritable projet de « développement universel » doit permettre à chaque individu d'intégrer la société, de devenir un sujet autonome disposant des moyens, non seulement d'être indépendant financièrement mais aussi d'exercer son jugement, de participer aux choix communs, d'être éclairé. **Être un citoyen actif, ce n'est pas seulement produire, c'est aussi participer à la décision politique et comprendre les enjeux de notre société.**

Nous défendons le modèle d'une société où chacun, homme et femme, aurait accès à l'ensemble des activités nécessaire au bien-être : activités productives (emploi décent pour chacun), activités amicales, familiales, amoureuses, activités politiques, activités personnelles. Notre projet est donc radicalement féministe.

Dessiner un projet de société ne nous libère pas pour autant d'une réalité sociale difficile. Les plus défavorisés sont ceux qui souffrent le plus de la dégradation des conditions de vie, au Sud comme au Nord. **Nous nous donnons comme objectifs la revalorisation des salaires** et prioritairement des bas salaires, **le droit au logement**, le droit à un **revenu minimum tout au long de la vie**, le droit à une **activité reconnue**, le droit à une formation tout au long de la vie garantie collectivement, le droit à un **environnement social, urbain et écologique de qualité**.

1 - Une société libérée de l'emprise du travail

1-1 Un autre rapport au travail

Nous refusons de nous soumettre à la société de marché. **Si nous acceptons que le travail soit une dimension de notre vie, nous refusons qu'il la conditionne.**

Né avec le capitalisme, le travail dans sa conception actuelle a acquis une place prépondérante dans notre société, au point que certains ont pu dire que nous vivions dans une société fondée sur le travail.

Cette situation est le résultat du développement du capitalisme, marqué par la soumission de l'ensemble des sphères de la vie aux considérations économiques, aux principes de l'économie de marché, à l'impératif d'augmentation incessant de la production et de la consommation.

Il ne s'agit pas ici de remettre en cause le travail en soi, ou de prôner, comme certains, sa « fin ». Ce n'est pas sa « fin » mais sa place qui est en cause.

Nous devons nous interroger : le travail doit-il être le seul lien social ? Est-il le meilleur lien social ? Nous répondons clairement : Non, le travail n'est pas le seul lien social. Non, il n'est pas non plus le meilleur.

S'interroger sur l'emprise du travail dans la vie des individus pourrait paraître indécent quand beaucoup en sont privés. Au contraire, il est urgent de le faire car ses principes fondateurs sont des principes économiques de rentabilité et d'efficacité qui nient l'homme et son épanouissement.

Le travail reste aliénant pour beaucoup d'hommes et de femmes. C'est pourquoi il est nécessaire de le remettre à sa juste place et de libérer la société de son empire.

Dire cela, **ce n'est pas dire que nous renonçons à lutter contre le chômage.** Au contraire, l'objectif de plein emploi permettra de détendre notre rapport au travail et de mieux partager les richesses.

Le chômage n'est-il pas précisément ce moment où l'on a le sentiment que « tout s'écroule », que notre vie entière est construite autour de cet unique lien social ?

Nous souhaitons que la société garantisse à chacun l'accès à un emploi de qualité, plus court et mieux intégré dans le reste de la vie.

Le travail est un droit, mais ce n'est pas le seul : la libre disposition d'un temps parental, politique et personnel de qualité est tout aussi importante.

Nous refusons clairement de reconnaître ce que certains appellent la « société du travail » comme idéal de société. Une telle orientation scellerait notre renoncement à définir un nouveau modèle de société, en rupture avec celle que nous connaissons, marquée par la toute puissance de la sphère économique.

C'est pourquoi nous militons pour la mise en place d'une société fondée sur une pluralité des modes d'accès à la reconnaissance sociale, seule garante de l'épanouissement de tous.

Nous souhaitons un emploi de qualité pour chacun, plus court et mieux intégré dans la vie. Le travail est certes un droit, mais ce n'est pas le seul.

Cette ambition nous conduit à repenser notre système de protection sociale et à engager une véritable politique en faveur du temps libéré.

1-2 Une protection sociale universelle

Hérité des compromis sociaux de la Libération, **le système de protection sociale de notre pays repose sur le travail.** Les différentes prestations sont pensées comme autant de revenus de substitution aux revenus du travail.

Le financement des mécanismes de protection sociale est assuré par le prélèvement, sur les seuls revenus du travail, de cotisations sociales. **La solidarité ne s'opère qu'entre les travailleurs, à travers une forme de mutualisation des risques.**

Nous voulons revenir aux ambitions des fondateurs de la sécurité sociale qui affirmaient en 1945 : *« le but final à atteindre est la réalisation d'un plan qui couvre l'ensemble de la population du pays contre l'ensemble des facteurs d'insécurité ».*

Il s'agit d'assurer autrement les 4 grands piliers de notre protection sociale (maladie, famille, vieillesse, chômage) qui peuvent entraîner l'arrêt provisoire ou définitif de l'activité professionnelle.

Les droits sociaux doivent être attachés à l'individu et à ses besoins fondamentaux. Ils ne doivent pas être conditionnés à l'exercice d'une activité professionnelle. Ils doivent être ouverts à tous dès la naissance.

Notre système de protection sociale doit donc être radicalement réformé. Cela doit entraîner une évolution de son mode de financement.

Ainsi, nous souhaitons que le financement par l'impôt se substitue au financement par les cotisations sociales. Dans cette optique, la gestion des organismes de protection sociale doit être totalement réorganisée pour être conjointement assumée par le Parlement et un organe représentatif de la société civile, au sens large.

Dans le domaine de la santé, le versement de compléments au travers des mutuelles, principe généreux lors de sa mise en place, est aujourd'hui le reflet de l'inégalité des citoyens devant l'accès aux soins.

Les remboursements doivent prendre en compte l'intégralité des soins requis, et non plus être limités à un quelconque plafond. Nous proposons la suppression du système des complémentaires santé et le remboursement intégral des soins via un régime unique quelle que soit la catégorie sociale ou professionnelle.

De même, le versement et le montant de la retraite ne doivent pas dépendre exclusivement de l'exercice d'une activité professionnelle. D'autres éléments tels que l'exercice de fonctions sociales utiles à l'ensemble de la société doivent être pris en compte.

Par ailleurs, nous sommes déterminés à **préserver une formule de retraite exclusivement basée sur la solidarité** et excluant toute systématisation de retraite par capitalisation. Cette solidarité existe par la répartition mais peut tout autant être nationale, par la fiscalisation.

Enfin, le minimum vieillesse ne peut être inférieur au SMIC.

1-3 Un accès inconditionnel aux besoins fondamentaux et un service public fort

Nous revendiquons une société où chacun doit pouvoir accéder à l'ensemble des besoins fondamentaux et ce, sans condition.

Nous nous positionnons pour un monde où il existe des droits universels et élémentaires, que la société « doit » à l'individu simplement parce qu'il existe, parce qu'il « est »...

Ces droits-là ne se méritent pas : ils ne peuvent donc avoir aucune contrepartie. Ils sont le socle inconditionnel et minimum sans lequel l'individu ne peut devenir un citoyen.

Nous proposons que les grands choix de politique publique soient désormais opérés aussi sur la base du suivi régulier des indicateurs de développement humain (indicateurs du Programme des Nations Unis pour le développement (PNUD), indicateurs de santé sociale, indicateurs de bien-être) qui privilégieront 4 grands domaines : la **répartition des revenus et du patrimoine** ; les évolutions du capital physique et naturel (qualité de l'eau, de l'air mais aussi des paysages...) ; **l'évolution des inégalités** ; **l'accès des individus à l'éducation, à la santé, à la formation continue, à la protection sociale.**

Notre objectif prioritaire est donc la préservation de la cohésion sociale et de notre patrimoine collectif (naturel, humain, social, culturel).

C'est pour cette raison que nous sommes attachés à un service public fort, seul garant d'une véritable égalité entre les citoyens.

Le service public a pour mission de permettre à tous les citoyens d'avoir accès aux biens fondamentaux, quels que soient ses revenus et son lieu d'habitation, assurant ainsi la cohésion sociale et le développement équilibré des territoires.

Le service public porte en lui des logiques de redistribution et de solidarité. Supportant des charges importantes (amortissement d'infrastructures lourdes), financé par l'impôt et éventuellement par le paiement du prix du service rendu, **il ne doit pas être déstabilisé par les logiques du marché concurrentiel**, qui ne sont pas les siennes : profit, rémunération des actionnaires, recherche permanente de réduction des coûts au détriment des fournisseurs et souvent de la qualité de service ou des conditions de travail.

L'accès aux biens et services minimums est un impératif d'humanité. Penser une société sans exclusion, c'est penser une société plus juste, plus humaine, plus civilisée et plus libre... L'accès minimum à un certain nombre de biens et de services ne relève pas d'une logique d'assistance, mais d'une logique d'humanité.

La puissance publique doit donc garder ou prendre le contrôle des secteurs qui lui semble déterminants pour que chaque citoyen puisse avoir accès aux besoins fondamentaux.

L'énergie, les télécommunications, les réseaux et les infrastructures de transport, l'éducation, l'eau, la recherche, la justice, la sécurité, la culture, la santé, etc. font pour nous parties intégrantes du service public.

Ainsi :

- **L'ensemble du secteur de la santé doit faire l'objet d'une régulation efficace** pour fixer à toutes les professions qui s'y rattachent (médecins, pharmaciens, dentistes, industrie pharmaceutique...) des missions de service public, notamment en termes d'égalité d'accès et de liberté de choix. Dans le cadre du service public de la santé, nous devons réaffirmer la priorité à l'hôpital, garant d'un service pour tous et de qualité. Les moyens accordés à l'hôpital devront être considérablement augmentés.
- **Les premières tranches pour l'eau et l'électricité doivent être considérées comme des biens fondamentaux** garantis par la collectivité. Pour cela les collectivités territoriales devront reprendre le contrôle d'un secteur de l'eau détenu en totalité par des capitaux publics.
- Il faudra **mieux réglementer le secteur bancaire** et renforcer ses obligations pour qu'il soit réellement au service des citoyens.

Nous souhaitons également que le Parti Socialiste se saisisse du débat sur les modalités et la faisabilité d'un **revenu de citoyenneté**.

Par ailleurs, **nous reprenons à notre compte l'idée de la mise en place d'une Couverture Logement Universelle**. Le simple fait qu'il existe encore des SDF dans un des pays les plus puissants de la planète est tout simplement scandaleux et inacceptable. La CLU pourrait garantir à chacun un logement décent tout en donnant un certain nombre d'assurances aux bailleurs sociaux.

Nous souhaitons que le droit au logement soit inscrit dans la Constitution.

Nous devons aussi prévoir :

- Un plan massif de construction de logements sociaux qui garantisse une vraie mixité sociale.
- La construction de logements réellement pensés et adaptés pour et avec les personnes handicapées.
- Nous proposons également qu'il existe une obligation de mixité sociale dans les programmes immobiliers.

1-4 Une nouvelle réduction du temps de travail

Nous devons nous libérer de l'emprise « morale et sociale » du travail. Nous devons également combattre son emprise temporelle et réfléchir à la question du temps.

Nous devons faire en sorte que le travail soit compatible avec les autres rôles de chacun (citoyens, parents...).

La réduction du temps de travail peut être un levier de création d'emplois ou de réorganisation du travail au sein de l'entreprise. Elle **doit avant tout être un formidable outil de transformation des modes de vie.**

Elle libère du temps que l'on peut consacrer aux autres, à sa famille, à ses amis, à la société, à soi-même. Elle est un facteur d'épanouissement individuel en même temps qu'elle cultive le lien social. À ce titre, nous regrettons que la mise en oeuvre des 35 heures n'ait pas été pensée aussi dans cette perspective. Nous ne faisons pas partie de ceux qui crient haro sur les 35 heures. **La réduction du temps de travail peut être une chance pour chacun d'entre nous, et pas seulement, pour les salariés les plus aisés.** Aussi, nous considérons que **l'objectif de temps libéré doit être poursuivi et réaffirmé.**

Nous souhaitons briser l'assimilation abusive entre temps libéré et paresse : après le temps physiologique, le temps quotidien le plus important est le temps familial.

C'est pourquoi nous militons pour la mise en place de la semaine de quatre jours et pour une nouvelle diminution de la durée légale, sans perte de salaire et accompagnée d'une revalorisation des bas salaires.

Nous nous prononçons pour une diminution de la durée légale à 32 heures (semaine de 4 jours, congés payés...).

Dans le même temps, nous devons envisager de nouvelles formes de réduction du temps de travail, conçues sur l'ensemble de la vie. **Par la mise en oeuvre d'un crédit-temps, chaque travailleur pourrait se voir reconnaître le droit de cesser momentanément son activité professionnelle pour mener un projet hors de la sphère du travail.** Un tel dispositif permet de repenser la place du temps de travail dans les temps de la vie.

Le temps libéré ouvre de nombreuses perspectives. Mais si l'on n'y prend pas garde, il peut être un nouveau facteur d'inégalité sociale entre, d'un côté, ceux qui pourraient mettre à profit

ce temps libéré et, de l'autre, ceux qui seraient condamnés à le perdre. **Le temps libéré ne doit pas être le temps des seules classes supérieures.**

Au contraire, il doit donner à chacun la chance d'accéder à la culture, aux loisirs, aux sports, à la citoyenneté. Il ne s'agit bien évidemment pas de décréter quel est le bon usage du temps libéré. Chacun doit pouvoir user de son temps comme il l'entend. Il n'est pas interdit de ne rien faire.

Mais cette liberté de choix doit être la même pour tous. Cela suppose des politiques d'accompagnement culturel, d'éducation, de loisirs et de jeunesse véritablement volontaristes.

Notre conception de la richesse nous amène à remettre en cause le système capitaliste fondé exclusivement sur l'activité de production et de consommation.

Il faut repenser le lien social comme un élément fondateur de notre « vivre ensemble ». Nous devons promouvoir des liens sociaux renouvelés, diversifiés qui fondent notre idéal de justice et de solidarité.

2 - Des solidarités renouvelées et renforcées

2-1 Plus de solidarités dans l'entreprise et le monde du travail

Si le travail ne doit pas être le principal lien social, si l'on doit proposer des formes alternatives de socialisation et une diminution du temps de travail, celui-ci représente néanmoins un temps significatif dans la vie des individus.

La défense des salariés doit rester un combat essentiel des socialistes, car les droits fondamentaux de chaque individu sont supérieurs aux logiques de productivité des entreprises.

De nouveaux droits pour les salariés

Nous voulons **réaffirmer la primauté du code du travail** et le renforcer en y intégrant l'encadrement strict des horaires de travail atypiques (travail de nuit, travail du dimanche, horaires atypiques, temps partiel subi...). De plus, certaines dispositions comme l'amplitude horaire hebdomadaire, le seuil de déclenchement des heures supplémentaires et des repos compensateurs doivent être alignés proportionnellement à la baisse de la durée légale. Afin de stopper les abus de certains employeurs, groupes ou branches professionnelles, nous réclamons une limitation stricte du nombre de CDD par entreprise.

Par ailleurs, **nous constatons la forte augmentation de l'échelle des rémunérations** en Europe et dans le monde. Nous dénonçons cette situation qui conduit à déconnecter certaines rémunérations de toute réalité économique et sociale, alors même que d'autres sont contraints depuis des années au nom des mêmes « réalités économiques ». **Il est pour nous nécessaire, à l'échelle européenne, d'instaurer un écart de rémunération maximum** au sein de chaque organisation et entreprise, publique et privée.

Nous devons conquérir de nouveaux droits mais aussi nous donner les moyens de les faire appliquer. C'est pour nous un combat essentiel. L'inspection du travail doit aujourd'hui traiter 1,2 million d'entreprises, dont près d'1 million ont moins de 10 salariés, avec seulement 800 inspecteurs. Afin de garantir le droit des salariés, nous proposons, dans un premier temps, que le nombre d'inspecteurs du travail soit doublé, avec un objectif à atteindre, d'un inspecteur pour 500 entreprises.

D'une manière générale, nous pensons qu'une société fortement solidaire, respectueuse de sa cohésion sociale est une société où l'égalité des conditions est forte et la hiérarchie salariale resserrée, comme dans les pays sociaux-démocrates du Nord de l'Europe.

Les salariés, mieux représentés dans l'entreprise

Chaque salarié est acteur de la vie de son entreprise et de l'amélioration de ses conditions de travail. **Nous reconnaissons la négociation entre les partenaires sociaux comme outil**

privilegié dans la gestion de l'entreprise, ce qui conduit à réaffirmer la place majeure de l'action syndicale dans la volonté socialiste de voir se développer le progrès social.

L'organisation d'un **rendez-vous social unique** regroupant les élections à caractère professionnel pour le public et le privé (élections prud'homales, comités d'entreprise, délégués du personnel...) serait un bon moyen de simplifier les procédures et d'obtenir une meilleure participation et une meilleure représentation des salariés.

Tous les salariés doivent jouir des mêmes droits syndicaux : si les comités d'entreprises sont obligatoires dans les entreprises de plus de 50 salariés, il est important de mettre en place une structure départementale et par branche de nature à offrir aux salariés des petites entreprises les mêmes droits que les autres. La même réflexion doit être menée pour renforcer les CHSCT (Comités d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail).

Nous souhaitons également **la fin du système privilégiant les cinq syndicats dits représentatifs**. Le caractère représentatif d'une organisation syndicale doit se fonder sur son audience électorale uniquement. De même, **un accord** de branche ou d'entreprise **ne doit être valable que s'il est signé par des syndicats représentant la majorité des salariés**.

Afin de garantir la liberté syndicale, il est nécessaire de donner à ces organisations la possibilité d'assurer leur autonomie financière en leur octroyant **un financement public**, correspondant à leur représentativité lors des différentes élections. Comme dans la sphère politique, nous devons aussi limiter le cumul des mandats, et permettre en contrepartie aux représentants syndicaux un déroulement de carrière équivalent aux autres membres de l'entreprise.

A l'heure où les décisions d'un PDG peuvent mettre au chômage des milliers de salariés, il semble nécessaire de **renforcer les pouvoirs des comités d'entreprise dans le processus de prise de décision stratégique des entreprises**.

Dans le même ordre d'idée, il faudrait **encourager la création d'entreprises coopératives (SCOP)**. Les « salariés-associés » y sont maîtres de leur avenir, sur le principe « un homme, une voix ». Le capital est ici considéré comme le moyen de créer et de conserver un outil de travail collectif.

L'économie solidaire favorisée

L'économie solidaire est l'association des secteurs privé, public et associatif pour construire un troisième secteur, regroupant des activités socialement utiles mais potentiellement non rentables ou répondant à des besoins insolubles. De tels services sont une façon de renforcer les liens sociaux et de recréer des lieux de vie publics. Que ce soit à l'école, à la campagne, à la ville ou entre les générations, il faut donner toute sa place à ce qui fonde notre « vivre ensemble ».

La collectivité doit favoriser le secteur associatif, incontestablement créateur de richesse. **Nous proposons de favoriser l'engagement des citoyens dans les associations et notamment les associations reconnues d'utilité publique** : Chaque personne qui s'engagerait dans « l'exécutif » de ces associations bénéficierait automatiquement d'une

réduction de son temps de travail, sans possibilité de refus de l'employeur. La perte de revenu induite par cette diminution du temps de travail serait prise en charge par la collectivité, de manière plafonnée. En tout état de cause, l'existence de ces responsabilités, y compris pour les non salariés, donnerait lieu à indemnisation par la collectivité.

Nous envisageons par ailleurs **la mise en circulation d'une « monnaie de service »** pour favoriser, en fonction des revenus de chacun, l'accès de tous à certains besoins sociaux (aides aux personnes âgées, soutien scolaire...), de même que **la création d'une caisse nationale de développement solidaire** chargée du financement de projets par des prêts à taux réduits et de l'accompagnement technique avant, pendant la mise en place du projet et jusqu'à la pérennisation de l'activité.

Nous proposons enfin de poursuivre massivement l'expérience « nouveaux services, nouveaux emplois » en mettant en place un certain nombre d'outils comme une agence nationale des indicateurs socio-éthiques et une étude permanente de l'INSEE, trimestrielle, sur l'état de l'emploi dans les secteurs associatifs, et coopératifs.

2-2 L'accès aux savoirs pour tous

Parce que l'école est un pilier de notre société, parce que c'est elle qui contribue le plus, avec l'éducation parentale, à façonner l'individu, **elle est au cœur de notre projet.**

La formation initiale, comme la formation continue, sont des sujets fondamentaux pour notre avenir collectif. C'est en effet en donnant le maximum d'atouts à chacun, au départ et tout au long de la vie, que nous contribuerons à réduire les inégalités sociales, à développer la citoyenneté, à fonder une société solidaire et dynamique.

L'école républicaine, creuset de la citoyenneté

Pour nous, **l'école doit être un lieu de formation citoyenne avant d'être celui de l'acquisition de connaissances et de savoir-faire professionnels.** Nous rejetons l'idée d'une école qui valoriserait le « potentiel économique » de l'individu avant d'éclairer le citoyen. Nous nous inscrivons ainsi dans la logique humaniste de notre projet qui place l'homme et le lien social au centre de ses priorités.

Nous défendons la revalorisation de l'ensemble des savoirs n'ayant pas « d'utilité économique » . Nous affirmons notre attachement à la culture générale à tous les niveaux de l'enseignement, y compris dans les enseignements professionnels, car c'est elle qui joue un rôle majeur dans l'insertion et l'ascension sociale.

L'éducation civique comme axe central de programmes

L'éducation à la citoyenneté, au « vivre ensemble » doit être au cœur des apprentissages dispensés à l'école. **C'est sur ce socle d'éducation civique commune que se fonde notre démocratie.** Il faut donc qu'il soit solide et que chacun ait bien conscience du rôle

déterminant de l'école dans cette construction de la cohésion sociale. **Apprendre aux jeunes à s'intéresser aux autres, à s'écouter, à se respecter, à débattre, à définir des règles de vie commune, à conduire des actions collectives, à coopérer : voilà la mission première de l'école.**

Pour rendre concret et faire vivre cet apprentissage, nous proposons que dans les emplois du temps de toutes les classes, de la maternelle à la terminale, un temps soit prévu pour la réalisation d'un projet collectif. C'est en effet au travers d'une réalisation concrète, nécessitant débat, choix de stratégie, organisation, solidarité, implication de chacun, que vont s'acquérir les bases de la citoyenneté.

Par ailleurs, il faut que l'Education Nationale valorise toutes les actions collectives conduites dans ce sens par les équipes éducatives dans le cadre des projets d'écoles et d'établissements en leur donnant plus de moyens administratifs et financiers. Avec le même souci de développer l'habitude du débat d'idées, la réflexion sur la vie sociale, la connaissance de la nature humaine et des comportements collectifs et individuels, nous proposons d'introduire la formation à la philosophie et à la réflexion sur la société dans les horaires scolaires dès l'école élémentaire.

Mieux prendre en compte l'hétérogénéité

L'hétérogénéité est une source de richesse en soi. Les études menées sur le sujet démontrent que ce sont dans des classes où les niveaux et les origines des élèves sont les plus diversifiés qu'ils progressent le plus. Elles permettent aussi l'apprentissage de la tolérance et le respect des différences qui permettent de vivre en société.

De la différence naissent à la fois une certaine émulation et un enrichissement réciproque qui est un moteur pour tous les apprentissages. L'homogénéité n'est donc pas un atout, comme le croient bon nombre de parents et comme le souhaitent beaucoup d'enseignants.

L'Etat doit faire un effort particulier pour **aider les équipes pédagogiques à prendre en compte la diversité des élèves.** Il est indispensable que les classes aient des effectifs raisonnables pour permettre aux enseignants de différencier leur pédagogie et d'aider les élèves qui en ont besoin. Il est nécessaire de renforcer des structures d'aides pour les élèves les plus en difficulté : Réseaux d'Aide Spécialisés à tous les niveaux d'enseignement (psychologues et éducateurs), enseignants supplémentaires pour assurer un travail de soutien et de médiation.

Il faut aussi **mobiliser les moyens sur les zones où se concentrent les difficultés.** C'est le principe des ZEP, mises en place par Alain Savary en 1983. Cette politique de « discrimination positive » a porté ses fruits et continue de corriger les inégalités les plus criantes. Il faut donc la renforcer notamment en y affectant les enseignants les plus expérimentés.

Cet effort pour mieux prendre en compte l'hétérogénéité implique aussi de maintenir dans les établissements scolaires les aides éducateurs. Ils permettent aux enseignants de se consacrer à de petits groupes, aident à la mise en place de projets, font vivre les centres de documentation, les salles informatiques, les lieux ressources en sciences ou en arts plastiques, sont à l'écoute des jeunes. Mais on ne peut se satisfaire de leur statut actuel. Nous pouvons

garder un volant de postes au profil « emploi jeune », dans l'esprit « pied à l'étrier » de la loi Aubry. **Pour une majorité d'entre eux, il faut rapidement les transformer en postes fixes**, intégrés à l'Education Nationale et proposer une véritable carrière aux personnels assurant ces fonctions tout en créant le concours correspondant.

Renforcer la formation pédagogique des maîtres

Pour permettre aux enseignants d'être mieux armés pour gérer l'hétérogénéité des élèves, pour les guider dans la stratégie d'apprentissage la mieux adaptée à ceux qui sont en difficulté, il leur faut une formation initiale et continue solide, intégrant les données de la recherche en pédagogie et s'appuyant sur un réseau dense et diversifié de formateurs. **Nous nous prononçons en faveur d'une formation des professeurs de deux années pleines après concours**, formation centrée sur la pédagogie et dispensée dans des Instituts de Formation des Maîtres indépendants

Prendre en compte le handicap

Malgré la bonne volonté des auxiliaires de vie scolaire, des professeurs, la qualité de leur formation, la diversité des aides qui leur sont apportées, il est un certain nombre de jeunes pour qui la structure scolaire « ordinaire » a ses limites : ce sont les handicapés. L'accueil de ces derniers dans l'école de la République doit être la règle et une règle appliquée. Cette scolarisation nécessite une formation adaptée de tous les enseignants aux particularités du handicap. Cependant, pour ceux dont le handicap est très lourd et nécessite des soins quotidiens, des structures médico-scolaires publiques sont indispensables. **Il est anormal que ces jeunes et leurs familles ne trouvent aujourd'hui de solutions que dans des établissements spécialisés privés**, établissements souvent très éloignés qui les accueillent au compte-goutte car le nombre de places qu'ils ont à offrir est limité.

Corriger les inégalités territoriales, détruire les ghettos

L'école de la République est l'école de tous. En accueillant des enfants de toutes origines, de tous milieux, de toute croyance, elle favorise la mixité sociale et joue pleinement son rôle de socialisation qui fonde notre « vivre ensemble ».

Cependant cette mission essentielle, elle ne peut la mener à bien sur l'ensemble du territoire national. Pourquoi ? D'abord parce qu'il existe des écoles privées non soumises aux cartes scolaires, où les enfants de classes sociales privilégiées sont soustraits à la loi commune et se retrouvent « entre eux » avec les mêmes références, les mêmes « valeurs », la même volonté de s'isoler de la masse. **Comment peut-on construire une société solidaire en pratiquant une telle ségrégation dès l'enfance ? Nous devons réaffirmer notre priorité absolue au système public et laïque d'Education Nationale**, seule véritable garante de l'intérêt général et du souci d'Education.

L'autre frein à la mission socialisatrice de l'école est la carte scolaire. Actuellement, par le jeu des dérogations, quantité d'élèves sont scolarisés dans un autre établissement que celui de leur secteur scolaire et on assiste à une fuite des « élites » vers les établissements les mieux « cotés

» ou accueillant le moins de jeunes des milieux défavorisés. Cela crée des ghettos qui viennent s'ajouter à ceux existants.

Nous pensons qu'il faut casser cette logique de ségrégation et régénérer la mixité sociale là où elle a disparu, voire où elle n'a jamais existé. Pour cela, nous pensons qu'il faut plus strictement encadrer les possibilités de dérogation et qu'il faut revoir les secteurs scolaires de certains établissements, quitte à leur faire accueillir des jeunes venant d'autres quartiers que le leur .

Démocratiser les études supérieures

Dans le même esprit, nous remettons en cause le système des classes préparatoires. Nous proposons que ces classes soient totalement intégrées au monde universitaire. L'objectif est que les grandes écoles, tout en continuant à assurer un haut niveau de formation, diversifient leur recrutement et multiplient les passerelles et les échanges avec l'université.

Parallèlement, pour faciliter l'accès à des études longues, nous soutenons la mise en place d'un « contrat d'autonomie » garantissant aux étudiants un niveau de revenu suffisant. **Nous souhaitons que la possibilité pour un jeune d'engager des études ne soit pas limitée par le niveau de revenu ou la volonté de ses parents.**

Nous préconisons de rendre obligatoire la poursuite de la formation initiale jusqu'à 18 ans. Plus les gens seront formés, avec bien entendu des formations adaptées, plus la société en tirera collectivement bénéfice.

Une école en phase avec l'évolution du monde, une école tournée vers l'Europe

Il faut développer davantage l'apprentissage des langues étrangères dès le plus jeune âge car la France a un retard important dans ce domaine. **Nous proposons donc que l'enseignement d'une langue vivante s'effectue dès l'école maternelle, avant l'introduction d'une seconde langue à partir du CM1.** Il est indispensable d'en donner les moyens à toutes les écoles, afin d'éviter le développement des inégalités face au système scolaire. Dans le même esprit, il faut favoriser les échanges internationaux du collège à l'Université. **Nous proposons également que soit enseignée l'histoire de l'Europe et des pays européens plutôt que la seule histoire de France.** Par cet effort, l'école contribuera à établir une citoyenneté européenne fondée sur une culture et une histoire commune.

Apprendre à utiliser Internet et les médias

Le monde évolue. Les techniques et les outils dont disposent les hommes, leurs activités, leurs conditions de vie, leur approche de la vie sociale changent. Les savoirs que l'école transmet aux nouvelles générations d'écoliers doivent intégrer cette évolution. **Il faut donc que l'école mette en place des moyens humains et s'équipe pour un apprentissage systématique de l'utilisation de ces nouveaux outils de communication, qu'elle enseigne aux élèves à avoir un regard critique sur les médias,** à disséquer les images, à analyser les informations, à prendre du recul par rapport aux fictions.

Réorganiser le temps de l'école

Pour les jeunes comme pour les adultes, notre objectif est aussi d'alléger leur charge de travail. On ne peut en effet concevoir que des lycéens continuent à avoir 35 heures de cours par semaine (auxquels s'ajoute un temps de travail personnel), quand on demande que leurs parents ne travaillent plus que 32 heures. Là encore, ce temps libéré doit pouvoir être utilement utilisé : pour un premier investissement dans de la vie associative de la cité au travers de clubs locaux, pour la réalisation de projets personnels, pour la découverte d'activités qu'ils ne pratiquent pas pendant le temps scolaire. Ces activités doivent pouvoir être proposées dans les établissements scolaires. À cet égard, la mise en place de Contrats Educatifs Locaux, doit être étendue et progressivement généralisée avec un investissement financier de l'Etat permettant de compenser le manque de moyens de certaines collectivités locales.

La formation tout au long de la vie

La formation initiale est fondamentale. La formation tout au long de la vie l'est tout autant. Compte tenu de l'évolution rapide des métiers, il est indispensable de développer cette possibilité de formation continue pour tous nos concitoyens. Il faut que chacun puisse s'armer pour suivre l'évolution de son propre métier et acquérir les compétences professionnelles nouvelles qu'il exige.

Nous souhaitons la mise en œuvre d'un **droit à la formation qualifiante pour tous les actifs** : cela signifie que tout individu ayant travaillé plus de deux ans doit pouvoir bénéficier non seulement d'une formation d'adaptation, c'est-à-dire de mise à niveau de ses acquis dans un métier donné (qui doit représenter au moins 10 % du temps de travail effectif) mais aussi d'une formation qualifiante permettant d'exercer un autre.

La formation continue (via par exemple le GRETA ou l'AFPA) doit également permettre à ceux qui le souhaitent de changer de métier et de se reconvertir dans une autre activité correspondant mieux à leurs aspirations. Mais elle peut tout aussi bien ne pas avoir de finalité professionnelle et seulement contribuer à concrétiser des projets personnels ou satisfaire une envie de se cultiver pour le plaisir. Aujourd'hui, paradoxalement, ce sont les travailleurs les plus diplômés qui ont le plus accès à la formation continue. Ce n'est pas normal.

La formation continue doit être accessible à tous et faire partie des temps de la vie de tout un chacun. **Nous proposons un droit à suspendre son activité professionnelle pour profiter de formations, de toute nature, dans le cadre d'un crédit temps sur la vie.** Le salarié devra bénéficier d'un revenu de substitution et d'un droit à réintégrer son entreprise dans des conditions acceptables. Nous proposons également de systématiser les dispositifs actuels de validation des acquis professionnels qui reconnaissent, au vu de l'expérience acquise dans l'entreprise, une équivalence en terme de diplôme validée par l'Education Nationale.

Nous réaffirmons ici que l'école doit être la priorité de tout gouvernement socialiste. La richesse d'une société se mesure aussi à sa capacité collective et individuelle de réflexion, à sa

créativité, à sa faculté d'entreprendre, à son aptitude à s'adapter à un monde en perpétuelle évolution. Et cela ne s'obtient qu'avec une formation initiale et continue de qualité.

Redonner toute sa place à l'éducation populaire

À une époque où tous les services publics deviennent marchands, il est primordial de se pencher sur une valeur fondamentale du socialisme, l'éducation populaire. Elle regroupe les actions de formation et d'éducation qui, au côté de l'école, ont pour but premier de démocratiser le savoir et d'assurer à tous les hommes et les femmes, quel que soit leur âge, les moyens de mieux participer à la démocratie en proposant des formes originales d'accès au savoir et à la culture. Elle a pour fondement le principe essentiel que l'éducation n'a pas pour objectif premier de former des travailleurs mais des citoyens libres.

Les fédérations d'éducation populaire souffrent aujourd'hui, comme les services publics d'ailleurs, **de la marchandisation de l'accès à la connaissance et au savoir**. Pourtant, les militants de l'éducation populaire, au même titre que les militants syndicaux ou politiques, demeurent plus que jamais attachés à cet idéal de formation permanente. En refusant de voir leurs associations se transformer en simple lieu de consommation d'animations, même culturelles, ces militants réaffirment que seule l'éducation permet aux citoyens de se libérer réellement, de comprendre leur réalité et de se mobiliser collectivement pour enfin être les acteurs principaux du progrès social.

L'éducation populaire, fondement même du mouvement ouvrier et syndical, est à l'origine des principales revendications socialistes. Elle a permis, dès le milieu du XIXe siècle, la prise de conscience de l'indispensable solidarité entre les travailleurs, qui devenaient peu à peu des citoyens à part entière.

Au début du XXIe siècle, nous aurions tort de croire que ce concept est dépassé, il est simplement à réactualiser. L'école de la République seule ne suffit pas. Son prolongement dans le mouvement social doit se faire par le biais de l'éducation populaire. Il serait grand temps de reconnaître l'éducation populaire comme un vrai service public, pris en charge non pas par l'État ou les collectivités locales, mais par les citoyens eux-mêmes.

C'est pourquoi, la **création d'un statut de l' élu associatif**, à côté de celui de l' élu politique et de l' élu syndical, est aujourd'hui indispensable. La création de ce statut doit s'accompagner d'une coopération plus étroite entre les associations, l'État et les collectivités locales, pour redonner aux associations d'éducation populaire leur sens premier.

Si nous ne réagissons pas maintenant, la dérive individualiste de notre société ne cessera de s'amplifier et le système capitaliste, qui reconnaît à toute chose le statut de produit de consommation, aura alors définitivement gagné.

2-3 Le temps des femmes : pour une démarche féministe

En se focalisant sur la croissance et le travail, on oublie que **l'activité humaine est plurielle : activités sociales, parentales, politiques, amoureuses**, et que toutes ces activités sont nécessaires pour un développement humain de nos sociétés.

Les femmes sont particulièrement touchées par la trop faible reconnaissance de ces temps de la vie. En trente ans, nous sommes passés d'un modèle où les femmes restaient majoritairement à la maison à s'occuper des enfants et des tâches domestiques, à un modèle où les femmes, désormais plus diplômées que les hommes sont très majoritairement actives, y compris avec des enfants en bas âge.

La société ne s'est pas adaptée à cette nouvelle situation : **ni les pouvoirs publics, locaux et nationaux, ni les entreprises, ni les hommes n'ont suffisamment évolué**. Le fonctionnement des principales institutions n'a pas été revu, pas plus que le partage des rôles entre les hommes et les femmes. Les modes de garde des jeunes enfants et les rythmes scolaires sont restés organisés sur l'idée qu'il y a toujours quelqu'un, la mère, qui vient chercher l'enfant à la sortie de l'école. **Les femmes ont donc tout simplement ajouté à leur rôle traditionnel, leur vie professionnelle**. Elles continuent d'effectuer 80 % du travail domestique, voire 90 % quand les 2 conjoints actifs ont au moins 2 enfants.

Le temps parental est également pris en charge aux deux-tiers par les femmes, ce qui explique en grande partie les inégalités professionnelles : ce sont les femmes qui s'arrêtent encore de travailler à la naissance d'un enfant ou qui diminuent leur investissement professionnel, elles qui rentrent plus tôt le soir, qui refusent les promotions....

Nous voulons « déspecialiser les rôles », c'est-à-dire **favoriser un rééquilibrage des rôles** entre l'homme et la femme **en impliquant fortement les pères dans la vie parentale, en leur donnant l'occasion de relativiser leur investissement dans le travail**. Dans ce sens, l'ensemble des dispositifs de la politique familiale doivent être revus pour permettre, aux hommes et aux femmes de concilier au mieux leur vie professionnelle et leur vie parentale.

La société doit garantir à chacun un vrai temps : un temps pour les activités parentales (pour les parents mais aussi pour les enfants), pour les activités sociales, productives, et bien entendu du temps pour soi.

Les inégalités dans le monde du travail

Nous dénonçons un certain nombre d'inégalités dans le monde du travail qui touchent en premier lieu les femmes.

Il existe une inégalité criante entre les hommes et les femmes devant le temps partiel. En France, 27,1 % des femmes actives occupées sont à temps partiel contre 4,7 % des hommes. Parmi ces femmes, près d'un tiers subissent un temps partiel contraint et souhaiteraient revenir à temps plein.

Le salaire des femmes est également moins élevé que celui des hommes à qualification et poste identiques. En moyenne, dans la zone OCDE, le salaire horaire féminin correspond à 84 % de celui des hommes. Dans les 5 000 premières entreprises françaises, les femmes ne représentent que 7 % des cadres dirigeants. Globalement, les femmes employées ont, au bout de 10 ans de carrière, 2 fois moins de chances d'accéder au statut de cadre.

L'ensemble de ces inégalités sont par ailleurs d'autant plus fortes que la condition sociale des femmes est précaire. Nous proposons de nous inspirer de plusieurs lois votées et appliquées dans certains pays. Les Pays-Bas viennent par exemple d'**adopter une loi sur l'adaptation du temps de travail qui permet au salarié d'augmenter ou de baisser son temps de travail avec des possibilités de refus très limités pour l'employeur**. Nous veillerons, dans le code du travail à renforcer la législation concernant le délai de prévenance et la flexibilité des horaires.

Nous devons également donner les moyens aux inspecteurs du travail de sanctionner les entreprises où les écarts entre les salaires hommes/femmes sont supérieurs à 10 %, où il n'existe pas une parité effective à tous les niveaux de la hiérarchie de l'entreprise. Nous demandons à ce que la parité soit effective pour l'ensemble des institutions ou instances représentant les salariés (Comité d'Entreprise, Délégué du Personnel, Prud'hommes...).

La loi française, au travers des lois Roudy et Genisson, **comporte déjà un arsenal de mesures qui, si elles étaient respectées, assurerait le processus vers l'égalité des chances**. Il nous faut donc appliquer strictement ces textes, les renforcer par des critères stricts d'évolution de la structure hiérarchique et salariale et renforcer les sanctions contre les entreprises récalcitrantes.

Afin d'aider les inspecteurs du travail, déjà trop peu nombreux, dans cette tâche, nous proposons la création de comités nationaux, régionaux et départementaux d'égalité des chances, sur le modèle de ceux créés en Scandinavie, qui auraient pour mission de surveiller les embauches, les promotions, recueillir les plaintes, les examiner, faire œuvre de conciliation quand cela est possible et aller en justice quand cela ne l'est pas. De façon moins directe, la mise en place de labels sociaux dont l'égalité homme/femme est un critère et qui conditionnera l'accès aux marchés publics pour ces entreprises

La nécessité du volontarisme

Les hommes doivent également profondément changer de comportement et concevoir différemment l'articulation des temps de la vie au sein du couple. L'Education et notamment l'éducation civique, doit évidemment contribuer à donner à chacun des repères pour des activités plurielles et équilibrées. **Nous souhaitons allonger de façon significative le congé de paternité et le congé parental.**

Par ailleurs, en privilégiant les modes de garde collectif, nous proposons, comme c'est le cas en Suède depuis 1995, d'introduire une **obligation légale pour les collectivités locales d'offrir une place de garde pour chaque enfant**. Nous proposons la généralisation des dispositifs de « bureaux des temps » mis en place à Paris ou à Poitiers qui permettent la coordination entre les temps de la vie (vie familiale, culturelle, associative, transport, accès aux services publics...).

Nous nous prononçons évidemment en faveur d'une **imposition séparée plus juste** qui corresponde véritablement à l'évolution de la société.

Nous devons **garantir le droit à l'avortement** en augmentant et en rénovant la capacité d'accueil des centres IVG. Nous devons mettre en place dans les lycées et les collèges une sensibilisation à la sexualité assurée par les infirmières scolaires ou des associations reconnues d'utilité publique.

Par ailleurs, contre les violences faites aux femmes, nous proposons la mise en place de travail en réseau qui assure une prise en charge des victimes dès l'accueil dans les commissariats par des personnels formés à cet effet. Nous veillerons également à la mise en place d'un nombre suffisant de lieux d'accueil adaptés (soutien psychologique, juridique, aide au logement...).

Enfin, la question de la représentation politique des femmes se pose encore de façon cruciale notamment à l'Assemblée nationale. **Pour que la parité soit effective lors des élections législatives**, nous reprenons à notre compte la proposition qui consiste à **diviser par deux le nombre de circonscriptions et à présenter un « ticket paritaire »** qui amènerait mécaniquement à la parité. En tout état de cause, et quel que soit le mode de scrutin ou l'élection, la stricte parité devra être appliquée, y compris pour les structures intercommunales.

Promouvoir une démarche féministe, c'est dire clairement que nous nous positionnons pour une politique de discrimination positive forte et résolue. C'est également initier une véritable révolution culturelle qui consacre une activité humaine plurielle, équilibrée et civilisée. Enfin, nous tenons à rappeler que **féminisme et socialisme sont indissociables**. Ce combat est celui de chacun d'entre nous, et pas seulement celui des femmes !

2-4 Inscrire la sécurité dans le cadre d'un projet de société

Le discours sur la sécurité est éminemment politique. Il convient de le replacer dans le cadre d'un projet de société global. Nous devons malheureusement constater que la plupart des élus défendent sur ce sujet des positions sécuritaires .

Le conservateur comme le libéral met l'individu et sa richesse matérielle au centre de son projet politique (la richesse d'une société n'est alors que l'addition de ces richesses individuelles). Dans ce système de pensée, quand l'individu « réussit » ou « échoue », il ne le doit qu'à lui-même. Donc, quand il commet un délit ou un acte d'incivilité, la solution se trouve être forcément répressive.

Les Maires conservateurs surenchérisent en multipliant des mesures qui ne feront qu'aggraver le problème (couvre-feu, suppression des aides municipales, vidéosurveillance). Si ces solutions « fonctionnaient » les Etats-Unis comme la plupart des villes de notre pays, dirigées par la Droite depuis tant d'années, seraient de véritables havres de paix et de tranquillité....

Nous devons avoir une réponse humaniste et responsable sur la sécurité. Nous mettons au cœur de notre projet politique ce qui fait « société », c'est-à-dire une richesse mesurée par la densité du lien social, la solidarité entre ses membres, le bon fonctionnement de la démocratie et de la Justice.

Lorsqu'un des éléments de la société commet un délit ou une faute, nous faisons l'analyse que c'est aussi de la responsabilité de la société qui n'a pas su lui faire admettre les règles nécessaires au « bien vivre ensemble ».

La sécurité n'est pas qu'un droit individuel. C'est avant tout un bien collectif. C'est un élément de la solidarité, essence même du pacte républicain, un socle de la société que nous voulons construire, autour de quatre fondements : agir sur les causes de l'insécurité, socialisation et apprentissage des règles de vie collective, protection des individus, réponse à l'acte.

Agir sur les causes de l'insécurité

Il est nécessaire d'agir en tout premier lieu sur les causes profondes de l'insécurité. Pour nos villes, par exemple, les solutions passent par une politique radicalement différente de ce qui est mis en œuvre aujourd'hui. Nous devons aider les familles en difficulté et non les sanctionner, mettre en place une politique du logement qui implique une vraie mixité sociale, mettre le sport et la culture au cœur de la construction d'un nouveau lien social, proposer à tous une insertion par l'activité, favoriser et encourager les initiatives associatives provenant des différents quartiers, embaucher des médiateurs sociaux supplémentaires, tisser des liens forts avec les communautés étrangères... Bref, il faut fonder un nouveau contrat social entre tous les habitants.

Socialisation et apprentissage des règles collectives

L'environnement social, naturel, urbain et éducatif participe de la socialisation et de l'apprentissage des règles collectives. Il doit être propice à l'épanouissement des individus, pour faciliter l'intégration au groupe. **Pour autant, la sécurité de chacun repose autant sur la protection des individus par la collectivité que sur le sentiment fort des individus d'appartenir à cette même collectivité** et d'y être responsable de ses actes.

Tous les citoyens doivent en être conscients. **La société doit donc donner aux individus les moyens de comprendre l'organisation collective, ainsi que les outils pour, le cas échéant, la faire évoluer.** Éducation civique, droit des personnes, respect d'autrui et de l'autorité doivent être autant de domaines faisant partie intégrante de l'éducation élémentaire de chacun. Les familles sont également un lieu privilégié de transmission des valeurs fondatrices du bien vivre ensemble.

Le rétablissement d'une conscience collective et du respect de l'autorité sont des éléments fondamentaux pour parvenir à un traitement global, préventif et curatif, de l'insécurité.

Si la collectivité, par la démocratie représentative, fixe le cadre légal qui permet le plein épanouissement des libertés individuelles, ce sont bien les individus eux-mêmes, au quotidien,

qui assurent le bien-être de chacun, dans le respect des règles collectives. Donnant non seulement aux individus les outils et les moyens de vivre en harmonie, la collectivité se doit aussi d'assurer à chacun son existence libre.

La protection des individus

Une justice indépendante, impartiale et unique doit être mise en place et la collectivité doit s'engager à mettre en application dans les délais les plus brefs l'ensemble des décisions rendues.

La protection des libertés individuelles suppose également l'organisation d'une protection contre les risques inhérents à la vie sociale.

Enfin, **la protection des individus doit être renforcée par un système de caution solidaire envers les victimes.** Se substituant au délinquant pour indemniser la victime dans les plus brefs délais, ce fonds de caution solidaire géré par la collectivité exigera dans un second temps, avec les moyens et l'autorité qui sont les siens, dédommagement de la collectivité par la personne incriminée, soit par un travail d'intérêt général, soit par un remboursement pécuniaire.

La réponse à l'acte

Les individus doivent exercer leur liberté dans le respect des règles collectives, garantes de l'intérêt général. Toute forme d'irrespect, d'incivilité et de discrimination sont des atteintes aux libertés fondamentales.

La collectivité ne peut tolérer aucune atteinte aux libertés individuelles, quelle qu'elle soit, car elle justifierait ainsi le non-respect des règles collectives par les victimes, rompant de fait le contrat social.

Encadrée, admise et portée par les individus, la sécurité est l'affaire de tous au service de chacun.

La réponse aux actes délictueux doit être adaptée à cette dimension collective. Elle doit être proportionnée, rapide et respectée.

Moyen ultime de la protection des individus, **la privation de liberté du délinquant ne saurait être la réponse unique.** Des réponses nouvelles, graduées et restituant véritablement l'autorité de la collectivité et la conscience du manquement aux règles collectives, sortant du caricatural débat alternatif entre prévention et répression, doivent être trouvées et appliquées.

Nous nous prononçons par ailleurs pour une suppression immédiate de la double peine.

3 - Un projet de société pour l'Europe et le monde

3-1 Construire l'utopie européenne

L'Europe est une utopie multiséculaire **qu'aujourd'hui nous pouvons réaliser**. Il ne s'agit plus d'être « profondément Européen » ou « Européen convaincu ». Nous sommes Européens, tout simplement.

L'Europe est le cadre pertinent de notre projet de société, mais elle doit aussi être un projet pour chaque Européen : projet d'une Europe plus intégrée, plus forte, plus ambitieuse pour les pays déjà au sein de l'Union, mais aussi projet d'intégration pour les pays à l'Est et au Sud de l'Europe, que **la perspective européenne doit conduire sur le chemin de la paix, des droits de l'homme, de la démocratie et du développement**.

Nous devons dès aujourd'hui offrir un avenir européen à tous les pays qui bordent nos frontières, en les intégrant au sein d'un marché commun, en les aidant financièrement, techniquement, politiquement.

L'Europe doit être un progrès pour tous les pays qui ont accepté de s'y fondre : pour cela il faut la doter d'un modèle social exemplaire et ambitieux, inspiré des pays les plus avancés, garantir les conditions d'un développement durable, favoriser l'émergence d'une culture et d'une identité européennes, permettre aux citoyens de faire entendre leur voix. Il faut enfin promouvoir une croissance équilibrée des pays au sein de l'Union, en encourageant le développement accéléré des pays nouvellement intégrés.

L'Europe doit enfin avoir des moyens à la hauteur de ses ambitions : **elle doit être politiquement et économiquement forte**. Ses institutions doivent être réformées pour que les décisions cruciales puissent être prises efficacement et rapidement. **Elle doit être dotée d'un budget suffisant, et les politiques économiques doivent être coordonnées** pour que la mondialisation économique devienne une opportunité, et pas une contrainte.

La construction d'une Europe fédérale forte et démocratique, dotée d'une Constitution, n'a pas pour but utilitaire de mieux défendre nos intérêts nationaux, mais au contraire **de faire passer au monde notre message de solidarité, de justice sociale**, et de contribuer plus efficacement à mettre en œuvre au niveau mondial les politiques qui en émanent. L'Europe peut être porteuse d'une alternative à la domination libérale pour toutes les questions mondiales. Pour cela nous militons en faveur d'une fédération européenne, et nous voulons avancer dans la concrétisation de l'Europe comme étant notre communauté de vie et de destin.

Une Europe solidaire et unie

L'Europe est notre communauté d'existence. Nous devons y vivre ensemble, solidaires, unis par un même projet. Pour cela nous devons décider et agir collectivement, avec des

institutions permettant aux citoyens européens de faire entendre leur voix, mais aussi les fondements culturels communs qui nous permettront de nous comprendre et d'agir chacun dans le sens de l'intelligence collective.

Pour une vraie citoyenneté européenne

Tout résident sur le territoire européen, quelle que soit sa nationalité, doit bénéficier des droits afférents à la citoyenneté européenne et notamment le droit de vote aux élections européennes. Il faut enseigner l'histoire de tous les pays européens ensemble, et non plus l'histoire de chaque pays, de même pour la géographie, l'économie, les langues. Il faut également favoriser les échanges culturels, notamment dans le cadre scolaire, car la génération à venir doit être européenne avant tout.

Nous proposons la mise en place d'un service civil européen mixte et obligatoire d'une durée de 6 mois à effectuer dans un autre pays de l'Union et consacré principalement à des missions à forte utilité sociale.

Construire la solidarité sociale des Européens.

Fondée sur la démocratie et sur les Droits de l'Homme, **la Charte des Droits fondamentaux de l'Union Européenne est encore incomplète. Il faut la renforcer** d'une dimension sociale ambitieuse. Pour nous, l'objectif d'une civilisation universelle n'est pas qu'une question d'institutions. C'est un ensemble politique cohérent où les idéaux, les droits fondamentaux sont protégés au delà de la loi et des mots, jusque dans la réalité sociale que traversent les peuples.

Cette charte accomplie doit bénéficier d'une valeur juridique contraignante qui la rende opposable aux Etats et institutions de l'Union. Ce doit être la manifestation supérieure d'un contre-pouvoir citoyen qui pourra les défendre contre les abus, les inégalités institutionnelles, économiques, sociales dont ils sont victimes.

Plus généralement, **la mise en place d'un véritable droit social européen** suppose l'instauration à terme d'un SMIC européen et d'un minimum vieillesse européen, et au-delà, d'un revenu minimum garanti pour tous (revenu européen de citoyenneté). Cela suppose aussi l'instauration d'une politique en faveur des personnes handicapées visant à promouvoir un égal accès au marché du travail. De telles mesures nécessitent une augmentation du budget européen, par le biais d'une fiscalité européenne spécifique, par exemple une taxe sociale européenne.

Partager la richesse par le service public européen

La diversité des approches de redistribution selon les pays, ainsi que la domination des logiques marchandes au sein de l'Europe ont conduit à une remise en cause de la notion de service public. Nous voulons la mise en œuvre d'un Service d'Intérêt Général. pour déterminer la part d'intervention de l'Etat et la part de concurrence dans le SIG. C'est un

élément essentiel de la construction de l'Europe sociale que de clarifier les missions qui reviennent au secteur privé de celles qui doivent échapper à toute notion de profit.

La question essentielle est de s'assurer que tous les citoyens européens auront accès au même niveau de service public, le périmètre du service public correspondant à celui de l'intérêt général : eau, énergie, transports, télécommunications, etc. Si le principe de l'intérêt général de certains services a été reconnu par la Commission Européenne, cette définition est sous-tendue par un principe de subsidiarité très fort : l'organisation des Services d'Intérêt Général (SIG) relève aujourd'hui de l'échelon national, avec le risque d'avoir un niveau de service public insuffisant en quantité et en qualité dans les régions pauvres.

La cohésion des peuples et des territoires européens nécessite une solidarité importante à ce niveau. Il faudrait ainsi **créer un fonds de péréquation permettant de subventionner davantage les services publics dans les régions et les pays les plus démunis**, afin de garantir l'égalité d'accès de chaque habitant de l'Union à des services de qualité sur l'ensemble du territoire européen.

Il faudrait également **renforcer les moyens et les attributions des régulateurs publics**, pour mieux réguler la concurrence et assurer la protection des consommateurs en matière de qualité, de sécurité, de continuité, de prix, de transparence, de recours, et renforcer de même les capacités d'expertise des collectivités locales pour qu'elles aient les moyens de traiter dans les meilleures conditions avec les entreprises de service public. Enfin, il paraît nécessaire d'associer tous les acteurs concernés (usagers/citoyens, opérateurs, autorités publiques, représentants des salariés et syndicats) aux choix, aux décisions, à la définition, à l'évaluation des services publics.

Une politique économique responsable et démocratique

Sur le plan économique, nous considérons que **l'Europe doit être en capacité de proposer un modèle alternatif au libéralisme** extrême qui a cours outre-Atlantique. Les premiers temps de la construction européenne, autour de la notion de marché commun, fondés sur les valeurs d'essence libérale de libre circulation des marchandises et des capitaux, n'ont pas permis à l'Europe de jouer ce rôle. Les paradis fiscaux perdurent, il n'y a aucun contrôle démocratique sur la politique monétaire, et toutes les politiques nationales sont soumises à un pacte de stabilité contraignant.

Nous n'aurons pas réussi l'Europe si nous ne faisons pas de sa politique économique un outil au service d'un idéal, d'un projet. La maîtrise des déficits et de l'inflation n'est pas une fin en soi. **Nous proposons de soumettre la banque centrale européenne au contrôle du Parlement européen, d'instaurer dans ses statuts des objectifs de participation aux politiques de développement et de lutte contre le chômage, et de remplacer le Pacte de stabilité**, dans l'attente d'une véritable politique économique commune, **par un mécanisme de coordination plus souple** permettant de soutenir l'activité économique

Nous proposons également d'instaurer un contrôle européen des marchés regroupant les différents organismes européens de cette nature, et de mettre en place un droit financier européen, non plus fondé uniquement sur la libre circulation, mais sur la stabilité des marchés, le soutien à l'économie réelle et la lutte contre la spéculation financière. Dans cette

perspective, il semble nécessaire de supprimer des paradis fiscaux (plus de la moitié des Etats membres en possèdent) et de mettre en place un calendrier précis et contraignant tendant à cet objectif.

Au niveau des entreprises, nous proposons de renforcer le concept de « responsabilité sociale des entreprises », avec notamment la mise en place **de labels sociaux et environnementaux des entreprises, rendus obligatoires pour répondre aux marchés publics**, et le développement des notations sociales, environnementales et sociétales des entreprises afin de favoriser l'utilisation des fonds de placements éthiques. Il faudrait également homogénéiser l'impôt sur les sociétés afin d'éviter que certains pays utilisent l'arme fiscale à des fins concurrentielles, et transférer au moins une part des recettes de cet impôt à l'Union Européenne.

Une Europe exemplaire face aux enjeux du développement durable

L'Europe doit offrir une réponse aux enjeux du développement durable, en son sein comme dans le monde. La question du développement durable ne s'arrête pas aux politiques environnementales. Tous les secteurs (agriculture, industrie, transports, habitat, énergie, etc.) sont concernés, et tous doivent faire l'objet de politiques « durables ». De telles politiques supposent une remise en cause profonde de notre système économique et de notre perception du progrès. Il faut renoncer au « culte de la croissance économique », qui est à la base de beaucoup des maux dont nous souffrons.

En l'absence de régulations mondiales efficaces, notamment en ce qui concerne l'effet de serre, **l'Europe se doit d'être exemplaire**, particulièrement à l'égard des pays en développement. Elle doit exercer un leadership mondial sur les questions globales, mais elle doit aussi mettre en place les institutions, les incitations, les interdictions et la fiscalité propres à des politiques « durables » dans tous les secteurs au sein de l'Union.

Le respect de l'environnement ne doit plus être laissé au bon vouloir des acteurs économiques, mais devenir une obligation incontournable. Le principe « pollueur-payeur » doit être appliqué avec rigueur : les industriels qui produisent des emballages non biodégradables ont à les récupérer et à les recycler.

Réformer la PAC

L'agriculture constitue un enjeu essentiel du développement durable. Aujourd'hui la politique agricole commune (PAC) favorise des cultures industrielles qui font une concurrence injuste aux pays du Tiers-Monde (subventions à l'exportation, taxes à l'importation) et engendrent de graves problèmes d'environnement et de santé publique. Elle crée une situation difficilement acceptable pour les nouveaux entrants de l'Union Européenne, auxquels on ne peut offrir le même niveau de subvention. Enfin, leur situation sociale n'est pas satisfaisante pour une majorité d'agriculteurs.

Nous devons proposer des mécanismes novateurs pour répondre à ces problèmes. Cela suppose de **remettre en cause la volonté exportatrice de la PAC**. Il faut promouvoir des productions efficaces, respectueuses de l'environnement et de la santé publique, garantissant

de bonnes conditions de vie à tous les agriculteurs européens. Il faut développer un tissu rural dynamique et diversifié, préservant les cultures traditionnelles et favorisant l'installation des jeunes agriculteurs.

Les subventions aux agriculteurs doivent être découplées de la production, avec des aides dégressives par rapport aux surfaces pour favoriser les petites exploitations, et modulées selon les localisations pour un développement harmonieux du territoire.

La santé publique, la protection de l'environnement, la défense de notre identité culturelle nécessitent le maintien de la diversité. La création de labels locaux avec cahier des charges sévères doit permettre de protéger les variétés et les produits traditionnels, menacés par la logique marchande des administrations françaises et européennes. Ces produits labellisés pourront être vendues à un tarif reflétant les coûts de production et assurant des revenus corrects aux agriculteurs.

Enfin, l'utilisation des OGM doit faire l'objet d'un débat public et d'un processus de décision collective. L'incertitude quant aux conséquences de la production et de la consommation de tels produits ne doit pas être dissimulée, et le risque doit être géré collectivement.

Pour une politique volontariste des transports

La politique des transports est un enjeu essentiel pour l'Europe. La croissance économique génère de plus en plus de flux de marchandises, notamment en lien avec la « nouvelle économie ». Le transport ferroviaire semble inadapté aux modes de production et de distribution moderne, pourtant la croissance du transport routier pose de graves problèmes d'environnement, de saturations, de sécurité, de qualité de vie, encore aggravés par l'ouverture à la concurrence qui favorise les logiques de « pavillon de complaisance » (entreprises basées au Luxembourg, employant des chauffeurs turcs, polonais, etc. mal payés et sans protection sociale).

Il faut imposer et faire appliquer une réglementation internationale du transport routier, au moins dans l'aire d'influence de l'Europe, pour protéger les usagers de la route et les employés du transport routier, et pour éviter les abus liés à la concurrence internationale. Un des outils de cette politique pourrait être une taxe kilométrique calculée sur la base de données issues de GPS embarqués dans les véhicules, l'existence des données limitant les possibilités de fraude.

Il faut développer, partout où cela est possible, des alternatives au transport routier, en accélérant la réalisation des projets de ferroutage pour les franchissements alpins et l'axe Nord-Sud, en étudiant la réalisation d'un réseau ferroviaire dédié au fret, en développant le cabotage sur l'arc atlantique et sur la Méditerranée, et les rendre progressivement obligatoires pour protéger les espaces naturels et les populations.

Pour une politique durable de l'énergie

Une politique d'efficacité énergétique doit être mise en place à grande échelle. Il est aujourd'hui indispensable de repenser notre système de production et de distribution

d'énergie, trop centralisé. Nous proposons d'encourager les productions locales et diversifiées (éolien, solaire, hydroélectricité, biomasse, méthanisation, etc.) avec un taux de rachat motivant, à l'instar de ce que font nos pays voisins comme l'Allemagne. Des gains importants peuvent être obtenus dans l'habitat.

La Haute Qualité Environnementale doit faire automatiquement partie des cahiers des charges pour tout nouveau projet de construction émanant de l'Etat et des collectivités locales. De même, des subventions ou une défiscalisation encourageront les projets privés à en faire autant.

Pour une fédération européenne

La construction de l'Europe fédérale est une fin et un moyen. **La fédération européenne sera d'abord l'aboutissement d'un rêve de paix**, concrétisé par l'union de tous les peuples d'Europe. Elle sera aussi le moyen de faire de l'Europe une entité à part entière, capable d'avancer en son sein avec moins de difficultés, notamment vers une Europe sociale, et d'agir avec efficacité au sein de la communauté internationale. Cette fédération se concrétisera au travers de ses institutions, mais également grâce aux moyens et aux compétences dont elle disposera.

L'Europe, depuis quelques années, est malade de ses réformes. **Nous sommes sceptiques sur l'issue des débats actuels et le contenu de la future Constitution**, suite de compromis qui ne répondront pas aux enjeux. L'Europe a besoin de clarté et de légitimité démocratique. C'est cet objectif qu'il faut poursuivre, en proposant des réformes radicales et non un énième aménagement.

En ce sens, **nous souhaitons que la Constitution soit un texte court et compréhensible par tous**. C'est le message que nous transmettent les citoyens. Nous pensons qu'il est inutile de faire figurer dans cette Loi fondamentale les détails des compétences et des procédures de vote, beaucoup trop techniques et qui pourront faire l'objet de « lois organiques ». Avec une quarantaine d'articles, notre Constitution définira simplement les valeurs et principes sur lesquels se fondent l'Union et le fonctionnement des institutions entre elles.

Le député européen doit devenir dans l'esprit des citoyens un représentant aussi légitime que leur député national. Pour cela **nous souhaitons instaurer un double mode d'élection des députés européens**. Après avoir défini des **circonscriptions régionales au sein de chaque Etat**, il serait procédé à une élection par liste à la proportionnelle, sur la base d'un député pour 1 million d'habitants (chaque Etat membre disposant toutefois d'un minimum de deux députés). S'y ajouteront **10 % des députés élus sur une liste unique pour l'ensemble de l'Union européenne**.

Ce mode d'élection permettra à la fois de rapprocher les parlementaires européens des citoyens, de faire émerger une véritable opinion publique européenne et de rendre les débats pré-électorales réellement européens. Le Parlement, chambre des peuples d'Europe, sera ainsi légitime à avoir la capacité pleine et entière de l'initiative des lois européennes.

Dans la perspective d'une fédération européenne, maintenir le Conseil selon son fonctionnement et ses compétences actuelles est un non-sens. Nous souhaitons qu'il soit transformé en seul organe législatif, représentant les Etats de la fédération. **Nous proposons**

qu'il devienne, à côté du Parlement, **la deuxième chambre de l'Union européenne**. Ressemblant en quelque sorte à un Sénat, il sera composé de représentants des Etats qui siégeront en permanence et seront nommés selon des procédures propres à chaque pays avec la garantie d'une participation étroite des Parlements nationaux et/ou des régions disposant de compétences législatives au plan national, ce qui est le cas dans certains pays. Cela garantira un fonctionnement libre de la Commission. Et cela permettra une participation effective et plus démocratique des Etats dans l'élaboration de la loi et dans le contrôle de la Commission.

Enfin, **la Commission Européenne doit devenir un véritable gouvernement européen**. Notre choix est celui d'une Commission politiquement responsable, cohérente dans sa composition et assumant une politique claire. Dans cette optique, **le président de la commission devra être le chef de file de la coalition ayant gagné les élections européennes**. Il sera alors seul responsable du nombre et du choix des commissaires, choisis parmi les parlementaires européens. Ce gouvernement européen devra être accepté par le Parlement.

L'Europe doit parler d'une seule voix, notamment en matière de politique étrangère. Elle doit adopter une position unique dans les négociations internationales, et donc avoir un représentant unique, membre de la Commission. Celui-ci exprimera la volonté des Etats membres, qui auront délibéré préalablement au sein du Parlement et du Conseil. Nous proposons de faire des affaires étrangères le domaine exclusif de l'Union. Parallèlement, nous sommes favorables à la création d'une armée européenne, capable d'intervenir rapidement pour des opérations de maintien de la paix dans le monde. Cette armée s'organisera autour d'un état-major européen, autonome.

Une Europe ouverte et généreuse

L'entrée prochaine de dix nouveaux pays au sein de l'Union Européenne soulève plusieurs questions fondamentales : jusqu'où l'Europe peut-elle s'étendre ? Quel statut donner aux futurs pays européens ? Que pouvons-nous offrir aux nouveaux pays adhérant à l'Union ? Comment garantir la cohérence de l'Union au-delà des diversités culturelles, économiques, politiques ? **Nous sommes favorables à l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, et au-delà, à un processus progressif d'intégration des pays du bassin méditerranéen.**

La cohésion des territoires

Malgré les politiques européennes, les disparités entre régions riches et défavorisées demeurent considérables. L'élargissement impose de rendre plus efficace encore les politiques de cohésion pour intégrer les Etats et les Régions d'Europe centrale et orientale qui connaissent des difficultés économiques et sociales au sein de l'Union.

Pour cela l'Europe devra s'engager dans plusieurs pistes : les politiques de cohésion doivent devenir le premier poste de dépenses du budget de l'Union ; la gestion des fonds doit s'organiser entre l'Union et les Régions dans une démarche de concertation associant les acteurs locaux concernés ; les politiques nationales de développement territorial doivent être coordonnées afin de renforcer l'efficacité des politiques communautaires, notamment en ce

qui concerne les réseaux transeuropéens (transports et nouvelles technologies), qui sont un outil essentiel du développement des territoires.

Enfin, les objectifs des politiques de cohésion restent majoritairement orientés à l'attention des collectivités rurales ou en reconversion économique. Nous souhaitons que les zones urbaines en difficulté sociales soient moins marginalisées au sein des politiques de l'Union.

L'aide au développement

Sous sa forme actuelle, l'aide européenne au développement est constituée de l'amalgame des différentes politiques des États-membres, essentiellement bilatérales et très influencées par l'histoire coloniale. **Nous proposons de sortir de cette logique et de faire de l'aide au développement une compétence principalement européenne**, afin de sortir des logiques de réseaux et de rééquilibrer durablement les relations Nord/Sud. **Cela suppose d'augmenter substantiellement le montant de l'aide** et de remplacer les aides bilatérales qui relèvent parfois d'une logique néocoloniale par un système global et concerté, **tout en sortant les programmes européens des conditions d'attribution libérales du Fonds Monétaire International (FMI).**

Il faut également orienter une partie croissante des aides sur la construction des marchés intérieurs et l'accès aux services de base, notamment par le biais de micro-projets qui mettent les populations, et non plus les Etats, au centre de la logique de développement.

Il faut enfin soutenir les principes de l'économie solidaire, comme le commerce équitable, les labels de développement durable, la finance solidaire ou encore l'actionnariat éthique qui doivent devenir partie intégrante du modèle européen d'aide au développement et non plus de « généreuses » exceptions.

L'Europe, porteuse de notre projet à l'échelle planétaire

Si l'Europe souhaite réussir son pari, elle doit être en capacité d'apparaître comme une puissance concurrente des Etats-Unis, et non comme leur vassal. Cela ne suppose pas seulement la richesse économique, mais aussi le rayonnement politique et culturel. Sur le plan économique, l'Europe connaît un certain succès. Avec l'unification de son marché intérieur et la mise en place de la monnaie unique, l'Europe a aujourd'hui les moyens de jouer un rôle majeur dans l'économie mondiale. Pour autant, sa diplomatie reste éclatée, les positions des différents Etats sont souvent très divergentes, et son existence militaire est quasi-nulle. Quant à la culture, il lui est de plus en plus difficile de résister à la culture américaine, qui n'est finalement qu'une déclinaison industrielle et mercantile de la culture européenne.

Ces efforts pour faire de l'Europe une puissance mondiale à la hauteur de son potentiel doivent être poursuivis avec volontarisme, afin de préserver le modèle social et sociétal européen, mais aussi d'en faire la promotion pour mieux l'exporter. **Il n'y a pas de fatalité à ce que tous les Etats du monde s'alignent sur les conceptions sociales américaines. L'Europe doit se donner les moyens suffisants pour défendre et promouvoir son modèle de société.** Celui-ci n'est pas le phénomène de curiosité ou l'archaïsme décrit par les chantres du libéralisme anglo-saxon.

L'Europe doit valoriser son modèle auprès de ses citoyens autant qu'à l'étranger. Cela suppose de défendre publiquement les positions prises par l'Europe dans les négociations de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), et de mieux mettre en évidence les contradictions des Etats-Unis, qui entendent imposer aux autres la libéralisation lorsqu'elle sert leurs intérêts, et se parer d'un protectionnisme archaïque dans les domaines où ils ne sont pas compétitifs. Cela suppose aussi de continuer à affirmer ses choix en faveur des accords sur la réduction de l'effet de serre de Kyoto et d'une aide au développement accrue. L'Europe pourra ainsi corriger l'image injuste que donnent d'elle les mouvements alter-mondialistes.

C'est en expliquant mieux ce que l'Europe fait déjà pour préserver son modèle à ses citoyens que ceux-ci lui donneront les moyens de le défendre encore plus fermement et ainsi d'en promouvoir les avantages à l'extérieur de l'Union.

Nous devons enfin proposer une vision nouvelle et imaginative des « frontières » de l'Europe.

Nous nous positionnons résolument **pour la construction d'un espace européen de démocratie et de développement défendant des valeurs universelles**. Dans ce cadre, **les notions de frontières ou de situations géographiques ne nous semblent pas pertinentes** pour construire cette communauté. Des pays de tous les continents, de toutes les cultures, devront se réunir politiquement et économiquement pour défendre leurs idéaux et leurs valeurs fondamentales.

L'Europe est beaucoup plus qu'une zone géographique. Face au système dominant, ce nouvel espace doit promouvoir un idéal de développement humain. Il doit être un véritable espace politique, démocratique et citoyen, un espace qui abolit toutes les frontières...

3-2 Construire l'utopie planétaire

Le monde a toujours été l'espace pertinent des socialistes. Néanmoins, la sphère internationale a connu de profondes mutations économiques, politiques et sociales durant les dernières décennies. Les mécanismes traditionnels de résolution intergouvernementale au cas par cas des problèmes globaux ont montré leurs limites.

La montée de la financiarisation de l'économie au dépend des activités réelles et porteuses de richesse, la suprématie du libre-échange imposée par l'Organisation Mondiale du Commerce au détriment des règles sociales, sanitaires et environnementales, les fausses solutions libérales imposées aux pays du Tiers Monde par le FMI et la Banque Mondiale, l'impossibilité de trouver des solutions concertées aux problèmes de pollution atmosphérique, d'Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) ou de clonage ne sont que quelques exemples des impasses auxquelles les Etats ne peuvent plus répondre unilatéralement.

Plus que jamais, si nous voulons construire aujourd'hui un projet de société, nous devons l'inscrire dans un cadre mondial. Notre internationalisme doit être au service du progrès pour tous les peuples.

Le monde bipolaire issu de la guerre froide s'est transformé en un système hégémonique artificiellement dépolitisé. Les pays « développés » ont ouvert les marchés, étendu l'application des règles de concurrence à tous les secteurs des économies nationales, renonçant de fait à l'essentiel de leurs marges de manœuvre économique. Les pays « en développement » ont été contraints d'accepter la mondialisation, sous la pression des bailleurs de fonds internationaux. Leurs populations, comme les exclus des sociétés industrialisées, en ont été les principales victimes.

Il est nécessaire de rassembler autour de nos valeurs. Pour cela, **les seuls outils réellement efficaces sont les organisations internationales et le droit international**. Cependant, dans l'état actuel des choses, **ces deux éléments souffrent d'une crise de légitimité**.

Il nous faut donc, en préalable, les réformer en profondeur pour leur redonner un rôle central, autour de quatre grands axes : le renforcement de l'ONU comme gouvernement planétaire, la régulation de l'ordre économique mondial, la protection des ressources et le partage des richesses.

Vers la civilisation politique : refonder l'ONU comme gouvernement planétaire

L'ONU est le cadre pertinent pour refonder l'ordre international. Elle **doit être renforcée et démocratisée**, pour assurer le caractère universel de sa mission. Ce n'est qu'à partir de là que nous pourrons établir les bases d'une véritable application du droit international au profit de tous. Cette nouvelle ONU devra être capable de proposer les régulations nécessaires pour garantir un ordre économique plus solidaire, puis pour faire naître un véritable modèle mondial de développement durable.

La cohérence de la globalisation ne peut être créée qu'au niveau mondial. Seules des solutions globales portées par une organisation internationale véritablement universelle peuvent répondre aux problématiques transversales que subissent de manière différente la plupart des Etats.

Approprions-nous les enjeux de la globalisation ! La tentation du repli national n'a pas d'avenir, nous devons nous engager dans une démarche volontariste de politisation et de responsabilisation de notre environnement planétaire. **Oui à la marche vers un gouvernement mondial, issu de la légitimité des urnes**, qui, fort du principe de subsidiarité, pourrait prendre en charge les questions d'intérêt planétaire au-delà du seul horizon marchand. Démocratiser et politiser les instances internationales, c'est se donner les moyens de sortir de la logique d'une optimisation économique généralisée au service d'un ordre libéral.

Pour aller dans cette direction, le rôle de l'ONU doit d'abord être élargi. **L'ONU doit devenir l'élément central du gouvernement mondial** et doit avoir les moyens de sa compétence universelle.

Les organisations internationales spécialisées, telles l'Organisation Mondiale du Commerce ou le Fonds Monétaire International, doivent être rattachées et soumises à l'ONU.

Son budget doit être augmenté, par accroissement des contributions des Etats, l'utilisation des ressources excédentaires des organisations nouvellement rattachées, le recours à l'emprunt et aux recettes d'éventuelles taxes internationales

L'ONU doit se donner les moyens légaux, financiers et militaires de mettre en œuvre ses résolutions. Ses compétences légales, au travers de la Cour Internationale de Justice et de la nouvelle Cour Pénale Internationale (CPI), doivent être renforcées, et s'appliquer pleinement à toute la communauté internationale. Entre autres, et pour donner l'exemple, la France doit renoncer à la clause qui lui permet d'éviter durant sept années d'être poursuivie pour crime de guerre à la CPI.

Il faut enfin mettre en place une force internationale opérationnelle permanente, sous commandement de l'ONU, qui fera appliquer ses résolutions en toute indépendance.

Le fonctionnement et les prises de décision du Conseil de Sécurité doivent être rendus plus démocratiques.

Il nous semble également nécessaire d'améliorer le contrôle démocratique des décisions française et européenne dans les organisations internationales, par une information en amont des acteurs de la société civile

Vers la civilisation sociale : réguler l'ordre économique au service de la solidarité

La gestion des affaires de la planète est l'affaire des peuples et non des multinationales. Si la mondialisation est aujourd'hui essentiellement entre les mains d'intérêts privés visant le profit à court terme au détriment de l'intérêt général, c'est que parce qu'ils se sont saisis les premiers de son potentiel.

Comme nous, les milliers de manifestants et de militants qui dénoncent l'emprise croissante des intérêts économiques globaux sont pour une autre mondialisation, pour un projet collectif porteur de liberté, de démocratie, de respect des droits de l'Homme, de solidarité collective, de défense et de mise en valeur de notre patrimoine commun.

Nous voulons donc poser les bases d'un nouvel ordre économique mondial, fondé sur une démarche volontariste mettant l'économie mondiale au service des hommes et du développement et non plus limité à la libre circulation des marchandises et des capitaux.

Lutter pour réguler l'économie mondiale et la rendre plus solidaire, c'est avant tout rappeler la primauté du droit international (droits de l'homme, droit du travail...) dans l'encadrement des transactions économiques.

C'est aussi proposer un cadre de développement économique mondial qui régule les opérations potentiellement nuisibles (spéculation, surendettement, pratiques des multinationales...) **et encourage le développement durable** (accès aux services de bases, lutte contre la pauvreté...)

Nous sommes favorables à la création, au sein de l'ONU, d'un **Conseil de Sécurité Economique et Social**, équivalent du Conseil de Sécurité pour les affaires économiques et

financières internationales. Il aurait pour mission d'intégrer des critères de protection de l'individu et du travailleur dans les statuts et programmes du FMI, de l'OMC et de la Banque Mondiale, et de contrôler leur application.

Notre vision de ce nouvel ordre économique passe aussi par la réorganisation des Institutions Financières Internationales au travers du recentrage du Fonds Monétaire International sur son rôle de forum de coopération macroéconomique et de prêteur de dernier ressort et la réorientation de la Banque Mondiale vers le financement d'infrastructure, la lutte contre la pauvreté et le développement durable. Cette double réorganisation doit aboutir à l'élimination des conditionnalités imposées aux pays en développement par ces institutions.

Mais la réforme des institutions n'est pas suffisante. Elle doit s'accompagner d'un droit international monétaire et financier capable de prévenir la contagion des crises financières et de sanctionner les comportements « prédateurs » de certains investisseurs.

Ceci passe par :

- **La taxation des capitaux spéculatifs à l'échelle mondiale**
- **La mise en place un nouveau cadre juridique entre Etats et investisseurs**, fondé sur la coopération (développement local autour des projets, transfert de technologies...) et la réciprocité des droits (possibilité de justiciabilité internationale des multinationales « voyous ») et non plus uniquement sur la « protection des investissements ».

Par ailleurs, **il faut offrir au Tiers-Monde les moyens de son développement**. Le premier pas est l'annulation de la dette du Tiers-Monde et la mise en place d'un cadre international d'insolvabilité des Etats (régie par une cour d'arbitrage ad hoc composé d'un nombre égal de juges des parties débitrices et créancière) afin que cette situation de surendettement global ne se reproduise plus. **Nous devons ensuite augmenter l'aide publique au développement** (l'objectif traditionnel de 0,7 % du PNB est un minimum) et l'orienter vers la construction des marchés intérieurs et l'accès aux services de base.

Enfin, le développement pour tous ne peut passer que par plus de justice et de démocratie. C'est pourquoi notre effort doit aboutir aussi à l'introduction d'un véritable droit au développement notamment par la justiciabilité des droits économiques, sociaux et culturels et par l'intégration réelle de la société civile et des populations concernées dans les processus d'aide au développement.

Vers la civilisation durable : Protéger les ressources et partager les richesses

Le développement durable doit cesser d'être une succession de déclarations d'intentions sans suites, et doit être intégré à tous les niveaux dans les politiques économiques. Les institutions internationales ont un rôle essentiel à jouer de ce point de vue, en soutenant et en finançant des programmes répondant aux critères du développement durable. C'est seulement ainsi que notre globalisation sera porteuse d'un véritable projet alternatif de développement pour tous et à long terme.

Notre vision du développement durable ne doit pas s'arrêter aux conceptions traditionnelles encore souvent trop teintée d'économisme. A l'instar de notre idéal politique, il doit intégrer

le concept de richesse dans toute la diversité que ce terme comporte et devenir un modèle de développement universel.

La croissance économique, pas plus que le volume et la diversité de marchandises produites ne sont de véritables indicateurs de richesse. Notre projet de civilisation durable, fondé sur un développement universel, éthique, équitable et respectueux des ressources, trouve toute sa dimension dans le respect des droits humains et dans l'accès aux « biens publics mondiaux » (éducation, santé, environnement, paix, stabilités sociale et économique...).

Cette vision du développement durable largement libérée des seules circonstances économiques, nous permet de tracer la perspective d'un service universel garantissant, à l'échelle planétaire, la redistribution de la richesse à l'ensemble des populations, basée sur leur statut partagé d'être humain.

Fidèles à nos propositions européennes et nationales de partage de la richesse, nous réaffirmons le droit inaliénable de chaque être humain au minimum vital sans aucune condition d'origine, de culture, de développement technologique... En complément, nous réaffirmons la nécessité, vitale à terme, de protéger les ressources et le bien commun de l'humanité pour qu'ils échappent, une fois pour toutes, à l'inconscience de l'exploitation libérale.

Le sens politique de notre projet de civilisation repose, à l'échelle planétaire comme à toutes les autres, sur une répartition claire et non négociable de ce qui est du domaine de la concurrence, du secteur privé, et de ce qui ne l'est pas.

L'ONU doit développer des programmes globaux en termes de biens publics mondiaux pour permettre à tous un accès à ces biens dans des conditions décentes et pour agir avant l'apparition de crises majeures. Les premiers pas dans ce sens sont la création :

- D'un programme d'accès aux médicaments, non soumis au droit des brevets de l'OMC,
- D'un programme d'accès à l'eau favorisant la coopération et la coordination des états,
- De programmes de transferts de technologie dans le domaine médical, environnemental, industriel, agricole,
- D'une Agence Mondiale de l'Environnement, dont une des missions serait la réglementation du transport maritime.

À côté de ces programmes globaux, nous réaffirmons le droit des citoyens de tous les pays à bénéficier de véritables services publics, notamment en termes de santé et d'éducation. Nous devons sortir de la logique de concurrence, de rentabilité et de privatisation imposée par les règles de libre échange et de soit disant « bonne gouvernance », imposées par les institutions financières internationales ou l'OMC.

Nous proposons enfin de placer comme priorité, aux côtés de l'accès aux biens publics mondiaux, le respect des droits humains dans toutes ses dimensions : civile et politique (non-discrimination raciale, ethniques ou religieuse, liberté d'opinion...), économique et sociale (sécurité alimentaire, lutte contre la pauvreté...). Il faut pour cela donner à l'ONU les moyens de contrôle et de sanction nécessaires.

Conclusion

Cette motion tente d'esquisser un nouveau modèle de société, une vision globale du monde. Nous vous invitons donc à un débat qui se doit d'être ambitieux.

Nous vous proposons un projet solidaire, généreux, profondément collectif. Il marque une rupture claire avec une réalité où l'échange ne serait que financier et l'Homme un consommateur.

Au sein de notre parti et de la gauche, il y a d'autres propositions, d'autres tentatives sincères pour répondre à l'injustice et dessiner une autre société. Nous les respectons. Chacun de ces projets est une chance et un levier pour démontrer que l'action politique est bien vivace. Le combat doit être mené contre le conservatisme d'un système dominant qui veut substituer l'économique au politique, l'argent au bulletin de vote.

Pour nous il s'agit du progrès humain : lien social, vie démocratique, maîtrise de son temps, ambition partagée, dignité des individus. Ce sont autant de valeurs qui ne se perçoivent que collectivement et qui s'appuient sur bien plus que des repères de croissance et de production.

C'est pour retrouver le sens de ce développement solidaire et harmonieux pour tous, que nous nous engageons aujourd'hui.

Si la démarche d'Utopia est idéologique, elle est aussi militante. Nous voulons renforcer le Parti Socialiste et renouer avec une tradition de débat qui lui a permis d'être en phase avec la société et de mettre ses adhérents au cœur des choix.

Nous faisons partie de ceux qui ont comme ambition de changer de modèle, de ceux qui ne sauront se satisfaire de rafistolages ou de régulation à la marge.

Nous souhaitons construire notre groupe politique sur le long terme.
Nous vous appelons donc à nous rejoindre.

L'Utopie a un avenir, ensemble réalisons la !

UTOPIA, HISTOIRE D'UNE DÉMARCHE

Avant même de s'appeler UTOPIA, le groupe prend forme en 1996 en rassemblant un petit nombre de lecteurs enthousiastes du livre « Le Travail, une valeur en voie de disparition » de Dominique Méda. Parmi eux, la plupart sont impliqués en politique au sein du PS, mais la rencontre est avant tout intellectuelle.

Les débats s'articulent autour des thèses développées par Dominique Méda, sur la place de la valeur travail dans la société. Lors d'une première rencontre avec la philosophe, la possibilité d'une traduction politique de ses positions est évoquée.

L'arrivée de la gauche au gouvernement en 1997 amène le groupe à s'investir plus particulièrement dans la formulation d'une logique de long terme face à une pratique du pouvoir qui se situe naturellement dans le quotidien.

Le nom « UTOPIA » est choisi en 1999, lors de la première université d'été, en référence au livre de Thomas More. Le séminaire avait pour objet d'entamer une réflexion sur ce que pourrait être une société idéale en reprenant ainsi la démarche du philosophe anglais.

En 1999, la parution d'un nouveau livre de Dominique Méda « Qu'est-ce que la richesse », alimente la réflexion d'UTOPIA.

L'articulation d'une nouvelle définition d'une richesse et d'un nouveau rapport au travail, structure dès lors le développement d'UTOPIA, tant pour approfondir nos thèses et nos propositions que pour rassembler de nouveaux militants.

En 2001 et 2002, l'ambition d'UTOPIA de formuler un véritable projet de société, socialiste et renouvelé, attire de nombreux militants du PS.

La double défaite du 21 avril, fait basculer définitivement le Parti Socialiste et l'ensemble de la gauche dans un nécessaire travail de réécriture de son projet et de définition de son identité.

Dans le cadre du congrès du Parti, UTOPIA présente aujourd'hui devant tous les militants une motion. Notre objectif : avancer des propositions audacieuses qui s'inscrivent dans la construction d'un projet politique de long terme.

UTOPIA
3 rue de Lourmel 75015 Paris
www.utopia-terre.org

Les signataires de la motion déposée par UTOPIA et présentée par Franck PUPUNAT au Conseil National du samedi 15 mars 2003 sont militants dans les 36 fédérations suivantes :

Ain (01) – Alpes-de-Haute-Provence (04) – Hautes-Alpes (05) – Alpes-Maritimes (06) – Ariège (09) – Aveyron (12) – Charente-Maritime (17) – Cher (18) – Finistère (29) – Gard (30) – Haute-Garonne (31) – Gers (32) – Hérault (34) – Indre-et-Loire (37) – Isère (38) – Jura (39) – Loire-Atlantique (44) – Loiret (45) – Lot (46) – Nord (59) – Pas de Calais (62) – Pyrénées-Atlantiques (64) – Bas-Rhin (67) – Rhône (69) – Paris (75) – Seine-et-Marne (77) – Yvelines (78) – Tarn (81) – Tarn-et-Garonne (82) – Var (83) – Vaucluse (84) – Haute-Vienne (87) – Yonne (89) – Territoire de Belfort (90) – Essonne (91) – Hauts-de-Seine (92).

Samir ABDELLI – Evelyne ACCIARI – Sébastien ACQUIER – Maryse ACQUIER – Line ALBINET – Anita ALEGRE – François ALMEIDA – Nora ARISTENE – Jean-François ARNAULT VINCENT (Conseil Fédéral) – Blandine AURIAC – Richard AURIAC – Hélène AUSSAGUES – Sylvain AVIZOU – Etienne BALDY – Pierre BANGI
Brigitte BARANDON – Mathieu BARATAS – Aurélie BARRIERE
Mauricette BEJOINT (Conseil Fédéral) – Dalila BELHOCINE – Christian BELLOT
Rachida BENBIA – Vincent BERNARD – Marc BETACHET – Robert BEUNE
– Sylvie BEUNE – Christian BONJIONBANNI – Laurent BONNAYS – Richard BORNIA – Mireille BOTTE – Philippe BOULOGNE – Laure BOURDIEUX – Christophe BOUTET (Bureau Fédéral) – Xavier BOUZAT – Nicole BOZONNET – Jean-Pierre BRAVI – Raymonde BRAVI – Gaël BREHERET – Sylvie BRENOND – Marie BRUCINEO – Jérôme BRUEL – Daniel BUISSON – André-Jean CABEL – Patrice CABOT – Charles CABROL – Henri CAHUZAC – François CAILLAUD – Théo CALAFATIS – Renaud CALVAT (Conseil Fédéral) – Mauricette CAMPANAUD – Jean-Marie CARLUS – Thierry CARPENTIER – Alain CAVAUD – Régine CAYRON – Boris CELERIER – Hélène CHAMBARD – Jean-Claude CHAMBERT – Saïd CHIHAB – Martine CLAVEL – Jean-Pierre CLAVEL – Marc CLEMENT – Jean-François CLEMENT – Marc COLLANGE – Monique COLLANGE (Conseil National) – Mathieu COLLET – Christophe COUSINIE – Carole DANIEL – Nicolas DAVAL – Frédéric DAVANSANT – Antoine DE CARVALHO – Corinne DE CARVALHO -Raphaëlle DEBOURGES – Thibaud DEBRAY – Raymond DEGEILH – Olivier DELRIEUX – Yvette DELRIEUX – Carine D'INCA – Amadou DJIRE – Alain DOMENECH – Antoine DOMINGUEZ – Romuald DOMINGUEZ – Marie-Claude DREUILHE – Georges DROVET (Conseil Fédéral) – Eliane DRUT-GORJU (Bureau Fédéral) – Annick DUBOIS – Jean-Charles DUBOIS – Gérard DUPERIER – Thierry DUPEUBLE – Patrice DUPUY – François DURROUX – Immane EL AZHARI – Adel ELIT – Huguette EMILE – Chantal FAUGERES – Guillaume FAUGERES – Julie FAUGERES – Yannick FAUGERES (Secrétaire de Section) – Jean-Marc FELICI – Stéphane FERNANDEZ – Jean-Jacques FLEURY – Nathalie FORTUNATO – Philippe FOURNIE (Secrétaire de Section) – David FOURNIER (Bureau Fédéral) – Michel FOURNIER (Conseil Fédéral) – Gil FOURNIER – Michèle FOURNIER-ARMAND (Bureau Fédéral) – Pénélope FRANCIS – Valérie FRANCO – Josette GARCERA – Patrick GARCIA – Guilhem GARRIGUES – Emile GASC – Claudette GAUTHIER – Anne GAYRAL – Christian GAYRAUD – Virginie GAZIO – Jean-François GILMER – Martine GILMER – Jacqueline GIMENO – Benoît GINESTET – Dominique GONELLA – Gilberte GORJU – Gerard GOSSE – René GOULESQUE – Jean-Luc GRACIA – Patricia GRECO – Joseph GROS (Conseil Fédéral) – Annie GUILLEMIN – Bernard GUILLEMIN – Nicolas GUILLET – Loïc HAMONOU –

Boukil HAMRIA – Jean-Louis HENRY – Joëlle HEURTEL – Claude HORTALA – Alexa HUICI – Christian ICART – Patricia INGHELBRECHT – Cyrille JEANNEAU – Jean JOSEPH – Michel JOUANNE – Yasmina KACI – Evolène KIENER – François-Genêt KIENER – Annie KOHLI – Blanche KOHLI – Filiz KULA – Isabelle LABROT – Rachid LACKDAR – Nicole LAMBLARD – Fabrice LAPOIRIE – Jean-Claude LAPON – Jean François LAUGIER – Cédric LAVERIE – Laurence LE GALL – Muriel LE PRIEULT – Emmanuelle LEDOUX (Bureau Fédéral) – Alice LEMOINE – Anséric LEON (Conseil Fédéral) – Jean LESAGE – Michel LEWICKI – Franck LICHAIRE – Sébastien LIME – René LLORET – Axelle LOPEZ – Martine LOPEZ -Cédric LUONGO – Grégory LUONGO – Armand MAGAN – Nicolas MALATERRE – Martine MARCO – Pierre-Louis MARCO – Michel MARCOUL – Geneviève MARECHAL – Charles MARIF (Secrétaire de Section) – Vincent MARIN – Grégoire MARLOT – Serge MARTIN – Thibaud MARTINEZ – Fabrice MARTINEZ-TOCABENS – Laurent MARTY (Conseil Fédéral) – Michel MAZARS – Claude MERCIER – Gérard MESPLE – Cécile METIVIER – Samuel METIVIER – Véronique MICHEL – Michel MILIAN – Lucile MILLAN – Florence MOKTARI – Denis MORON – Ludovic MOULY (Secrétaire de Section) – Aimée NEGRE – Benoît NEGRE – Jean NEGRE – Bernard NONNON – Christophe OCHS – Serge ODOBET (Secrétaire de Section) – Nicolas OLSZAK – Marie-Claude OUDARD – Jean-Luc OURCET – Olivier PAGANO – Louissette PAGNIER – Nicolas PAGNIER (Secrétaire de Section) – Eric PALOUS – Gérald PATRAC – Jean PATRAC – Gisèle PAULIN – Françoise PAYRASTRE – Yves PECH – Françoise PEDEL – Christian PELISSOU – Bénédicte PEPKE (Conseil National) – Anna PERINIC – Jean-Pierre PETIT – Yves PICAT – Jean-Philippe PILLEMAND – Béatrice PINEL (Conseil Fédéral) – Sébastien PIQUEMAL – Eric PLAZOLLES – Manuel PLISSON – Stéphane PONANT – Jacques PONCET – Julien PONTIER – Jacqueline PRADALIE – Gilbert PRIEUR – Marc PULCINNELI – Claire PUPUNAT – Franck PUPUNAT (Bureau Fédéral) – Guillaume QUEVAREC (Secrétaire de Section) – Gilbert QUEYRANNE – Jacqueline QUEYRANNE – Jean-Marie RAUSENBERGER (Secrétaire de Section) – Céline REBOUL – Yves REBOUL – Annie REBOUL – Isabelle REYNIER – Caroline RIBIERE – Roland RICARD – Nicolas RIVOIRE – Christine ROBERT – Patricia ROBERT – Florian ROCHETTE (Secrétaire de Section) – Mylène ROCHETTE – Féline RODRIGUEZ – Alain ROUQUIER (Bureau Fédéral) – Jean-Marc SALERES – Stéphane SALIN – Jean-Claude SALLES – Denise SERRANO – Manuel SERRANO – Jean-Louis SIGUIER – Alexis SNIEG – Yves SOEUR – Patrick SOLER – Elton SOLODKI – Jacques SOUCASSE – Johan SOULAS – Pierre SOULAYRAC (Secrétaire de Section) – Loïc STEFFAN – David STEIN – Karim TAIB-EZZRAIMI – Pierre TASTET – Bruno THEVENIN – Jacky THOINON – Maryse THOINON – Jérôme THOMAS – Stéphane THUBE – Laure THUBE – Lionel TORCHIA – David TOULASSI – Patrick TURLAN (Secrétaire de Section) – Francis UBEDA – Jean-Marc VAYSSOUZE (Conseil Fédéral) – Robert VAZ – Thérèse VERDEIL – Isabelle VERGNES-NABAILLES – Maryse VILOTTE – Christophe VOCAT – Jérôme WEIDER – Nicolas WEINSTEIN – Audrey WILLAIME – Philippe WILLOQUAUX – Farida ZEKKARI.